

ENTREPRISE

PKP prend les rênes
de Quebecor World

Page C 3



DANSE

La culture africaine
en fête

Page C 7



LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Y COURS DE LANGUES
• ANGLAIS • FRANÇAIS
• ESPAGNOL • ITALIEN
TESTS DE NIVEAUX :
TOUS LES MERCREDIS DE MIDI À 18 H
Centre-ville • 849-8383 poste 709
www.ymcamontreal.qc.ca/langues

La fin d'une époque



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES MONTAGNES d'acier poussent comme des champignons devant l'ancienne usine de General Motors à Boisbriand, au nord de Laval. La démolition va bon train... au grand dam de Louis Sirois, qui regarde l'endroit où il a travaillé durant 35 ans tomber en poussière. Aucun projet n'a encore été arrêté pour combler le terrain laissé vacant par le constructeur automobile.

Un millier d'emplois sont menacés

Gaspésia :
Québec
est pris
à partie

Les entrepreneurs
réclament
le paiement
de créances
de 45 millions

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Il y a urgence. Coincés dans cette fermeture d'un chantier ayant souffert de carences en matière de gestion, les entrepreneurs de la Gaspésia se disent pris au piège d'un projet de relance du gouvernement québécois qui a malheureusement mal tourné. Ils sont 33 à sonner l'alarme. Leurs créances, concernant des travaux dûment complétés et pour lesquels il y a eu promesse de paiement, atteignent les 45 millions. Sans recouvrement rapide, le tiers d'entre eux risquent la faillite, menaçant directement l'emploi d'un millier de personnes réparties dans six régions du Québec. Mario Dumont a donné son appui, Michel Audet a saisi les enjeux. Le ministre du Développement économique et régional promet de leur revenir la semaine prochaine avec une proposition modifiée.

« Nous ne demandons ni charité ni subvention. Nous réclamons simplement notre dû. Nous demandons le paiement légitime, à même les enveloppes existantes comprenant des engagements d'Investissement Québec autorisés mais non encore versés, pour des travaux effectués à la demande du gouvernement et de ses partenaires », a repris Michel Paré, lors d'un entretien au Devoir.

Le vice-président aux affaires politiques de l'Association de la construction du Québec (ACQ) était accompagné, hier, de Sylvain Pelletier, porte-parole d'un regroupement comprenant 33 entrepreneurs. Ces derniers réclament 45 millions pour des travaux effectués, mais non payés, depuis octobre.

Au total, ils sont 48 entrepreneurs enregistrés à l'ACQ à s'être activés sur ce vaste chantier, dont une quinzaine à titre de fournisseurs ou de sous-traitants pour les 33 qui étaient en relation contractuelle directe avec Papiers Gaspésia et Tembec, le maître d'œuvre du chantier. La faillite menace le tiers d'entre eux, avec

VOIR PAGE C 6 : GASPÉSIA

Le taux de chômage reste à 7,4 %

La création
d'emplois
n'est pas au
rendez-vousGÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le marché du travail était au ralenti en février, pour un deuxième mois consécutif. La mauvaise nouvelle est venue d'un secteur manufacturier ne parvenant toujours pas à absorber le choc d'une remontée de 20 % du dollar canadien l'an dernier. La bonne fait ressortir la continuité de la transformation des emplois à temps partiel en emplois à temps plein. Mais l'un dans l'autre, la Banque du Canada va devoir commander une nouvelle baisse de son taux directeur en avril prochain, croient les économistes. Cette perspective est venue retrancher près de 1 CUS au dollar canadien, qui est descendu sous les 75 CUS.

Contrairement à un consensus prévoyant une création nette de 18 500 postes, il s'est plutôt perdu 21 200 emplois en février au Canada. Cette pause survient après une fin d'année 2003 particulièrement active avec 205 000 emplois créés entre septembre et décembre, soit un gain mensuel moyen de 50 000 postes. Le taux de chômage a pu se maintenir à 7,4 %, inchangé depuis la fin de décembre, en raison d'un recul correspondant de la population active.

Faiblesse du secteur manufacturier

Si Statistique Canada a noté un manque de vigueur dans le secteur de la construction le mois dernier, le grand responsable de l'atonie est toutefois demeuré la faiblesse persistante du secteur manufacturier. « L'appréciation du dollar canadien a eu un effet néfaste sur l'emploi manufacturier », ont rappelé les économistes du Mouvement Desjardins.

« La faiblesse dans le secteur de la fabrication s'est poursuivie en février, l'emploi y ayant peu varié (-12 000) pour le troisième mois d'affilée. Cela laisse le nombre d'emplois manufacturiers en baisse de 83 000 (-3,5 %) depuis novembre 2002, alors que s'est amorcée la tendance à la baisse », a fait ressortir l'agence fédérale.

Faible consolation, il s'est ajouté 11 400 emplois à temps plein en février, alors qu'il s'est perdu 32 500 emplois à temps partiel. « L'emploi à temps plein est en hausse pour un sixième mois consécutif », a retenu Derek Holt, économiste en chef adjoint de RBC Groupe financier. « Les employeurs canadiens convertissent leur liste de paie en remplaçant les emplois à temps partiel par des emplois plus stables et mieux rémunérés. C'est la réalité que nous observons depuis septembre dernier. » L'économiste de la Royale a ajouté

VOIR PAGE C 6 : EMPLOI

P O R T R A I T

Culture d'entreprise

Entre le Québec et le Mexique, Veg Pro
a toute l'année pour produire ses laitues

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Pierre Van Winden quitta sa Hollande natale au début des années 1950 pour émigrer au Québec, où il prit épouse. Son frère émigra lui aussi et maria la sœur de l'autre. Puis, les frères Van Winden défrichèrent et mirent en état de production les incroyables belles terres noires de la région de Sherrington, tout près de la frontière américaine. Avec le temps et la deuxième génération, cette famille est devenue l'un des plus importants producteurs de légumes au Québec.

Gerry Van Winden, fils de Pierre, s'est pour sa part spécialisé dans la commercialisation de légumes, surtout des laitues. Il est depuis six ans président de Veg Pro International, une corporation dont sont actionnaires les propriétaires de quatre fermes et un certain nombre d'individus, dont lui-même et un cadre supérieur. Cette entreprise a un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars, dont 80 % provenait l'an passé de l'exportation. En saison, elle compte plus de 500 employés.

M. Van Winden n'est pas du genre à travailler fort seulement l'été et à se reposer le reste de l'année. La production maraîchère au Québec est une activité qui dure environ cinq mois. Pourquoi pas alors la production en serre en hiver? Gerry Van Winden n'y croit pas parce que, pour l'hiver, il faut des serres en verre qui coûtent trois millions \$US l'hectare au Québec. En revanche, pour

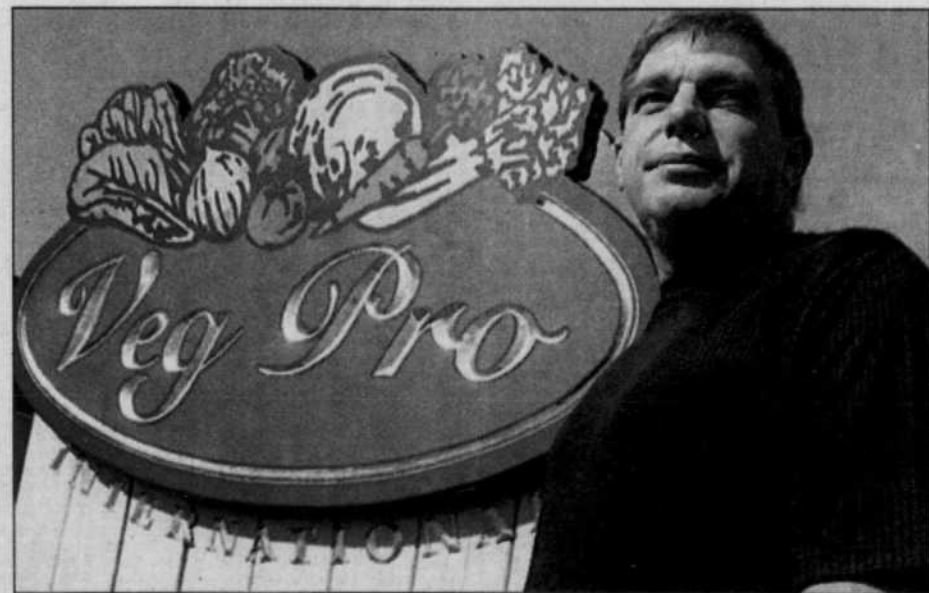
quoi ne pas aller produire là où c'est l'été pendant que l'hiver est ici? C'est en se posant cette question avec des collègues que l'idée d'aller au Mexique lui est venue. Pendant trois années d'affilée, il a passé six mois au Mexique à établir des contacts avec d'autres producteurs. Il a trouvé des partenaires et, comme une serre ne coûte que 150 000 \$ l'hectare au Mexique, il a décidé de s'y installer en partenariat, sur la côte du Pacifique, au sud de l'État américain de l'Arizona.

Avantage financier

Son calcul est simple, il en coûte un dollar la livre pour chauffer une serre en hiver au Québec, alors que la chaleur est gratuite au Mexique. Les serres y sont néanmoins utiles pour le contrôle de l'humidité, des insectes, etc. Par ailleurs, le coût de transport d'un légume du Mexique jusqu'au Québec est de 10 à 12 ¢ la livre. Il reste donc un écart de 90 ¢ par rapport au coût du chauffage d'une serre au Québec. Il devient donc nettement plus avantageux financièrement de s'installer au Mexique en hiver, conclut M. Van Winden.

En outre, un tel arrangement présente d'autres aspects intéressants. Les travailleurs mexicains qu'il faut faire venir ici pendant l'été sont les mêmes qui travaillent dans la ferme mexicaine en hiver, ce qui permet de maintenir un personnel beaucoup plus stable et mieux formé. Veg Pro compte 225 employés au Mexique, dont la plupart sont Mexicains. L'équipement qu'on déplace d'un

VOIR PAGE C 4 : LAITUE



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Gerry Van Winden est depuis six ans président de Veg Pro International.

Entrevue avec Michel Després

Québec
se penchera
sur le sort
des travailleurs
autonomesALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

Le gouvernement Charest remet à l'ordre du jour le rapport Bernier, déposé il y a un an, qui recommande une série de mesures pour améliorer les conditions des travailleurs autonomes. Le ministère se penche actuellement sur certaines applications du rapport, et un plan d'action devrait suivre cet automne ou au début de l'hiver 2005, a expliqué le ministre du Travail, Michel Després, lors d'une entrevue accordée au Devoir.

Le ministre, qui a connu un automne passablement agité étant donné la controverse soulevée par son projet de loi modifiant l'article 45 du Code du travail, est également revenu sur ces événements. Michel Després estime qu'il y a eu beaucoup de désinformation, notamment de la part des syndicats, qui ont voulu « insécuriser et inquiéter les travailleurs » sans raison.

La notion de salarié

Le programme du ministre Després pour le printemps est moins susceptible de provoquer un autre affrontement avec les syndicats. Le gouvernement veut plutôt s'attaquer aux conditions des travailleurs autonomes, à la pige, sur appel ou œuvrant pour des agences de travail temporaire. Un secteur qui formait 36,4 % de la main-d'œuvre du Québec en 2001. Une révolution par rapport aux 16,7 % de 1976.

Le comité Bernier (du nom de son président, Jean Bernier, professeur en relations industrielles

VOIR PAGE C 4 : DESPRÉS

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

L'oracle d'Omaha

On le surnomme l'«oracle d'Omaha» tant les opinions de ce multimilliardaire du Nebraska font office de paroles d'Évangile pour le monde financier américain. Dans sa plus récente épître sur l'état de ses propres affaires et celui du capitalisme en général, Warren Buffett constate que «si une lutte des classes a lieu en Amérique, [sa] classe est clairement en train de gagner».

Sa lettre aux actionnaires du fonds d'investissement Berkshire Hathaway est devenue un événement aussi attendu par le monde financier américain que le match du Super Bowl ou la soirée des Oscars par les gens normaux.

«Chères Doris et Bertie...», commence-t-il chaque fois par écrire, «... nos gains en valeur nette en 2003 ont été de 13,6 milliards», a-t-il poursuivi cette année dans le bilan annuel de 23 pages qu'il a dressé samedi dernier des activités de sa société. «Mes sœurs ne sont pas des expertes financières, mais elles sont intelligentes et intéressées», explique l'homme de 73 ans, qui se fait un devoir d'avoir une prose aussi claire, franche et directe que possible. Ce n'est qu'à la version finale de la lettre maintes fois corrigée que les noms des deux vénérables dames sont remplacés par un plus conventionnel: «Aux actionnaires de Berkshire Hathaway...»

secours tant on craignait l'impact que pourraient avoir ses paroles.

Bush et Wall Street

Cette fois-ci, il s'en est d'abord pris dans sa lettre aux réductions d'impôt de l'administration Bush. Il avait déjà publiquement dénoncé ces mesures qui profiteront surtout, selon lui, aux plus riches. Il fait maintenant remarquer que la contribution des entreprises aux revenus de l'État n'a cessé de diminuer depuis 50 ans, passant de 32 % des recettes fiscales totales du gouvernement fédéral en 1952 à 7,4 % en 2003, soit son niveau le plus bas depuis 1932 si l'on fait exception de 1983. «Si une lutte des classes a lieu en Amérique, ma classe est clairement en train de gagner», fait-il observer.

Autre désaveu de la gestion des affaires publiques par la Maison-Blanche, Warren Buffett a révélé avoir fait une entorse à son principe de ne jamais chercher à profiter des variations des taux de change. L'an dernier, il a en effet placé 12 milliards en monnaies étrangères afin de se prémunir de l'effet des déficits budgétaires et commerciaux de l'administration Bush sur la valeur du dollar américain. La stratégie n'a d'ailleurs pas tardé à payer, fait-il remarquer.

En ce qui concerne l'assainissement des mœurs entrepris à Wall Street depuis les scandales d'Enron, World Com et cie, Warren Buffett ne se montre guère plus enthousiaste. «Pour juger si l'Amérique corporative est sérieuse dans sa volonté de se réformer, écrit-il, la rémunération des chefs de direction demeure l'épreuve ultime. À ce jour, les résultats ne sont pas encourageants.»

Les réformes en profondeur mises en branle chez GE, par exemple, «ont plus été admirées que suivies», constate-t-il. Le rapport de force entre les dirigeants d'entreprise et leurs soi-disant administrateurs indépendants demeure disproportionnellement favorable aux premiers. Quant aux consultants externes appelés à la rescousse, ils «n'ont pas de problème à repérer qui met du beurre sur leur pain», accuse-t-il, et étendent bien plus que ne freinent l'épidémie de cupidité.

«Des centaines de personnes dans l'industrie étaient au courant de ce qui se passait, déplore-t-il à propos des mauvaises pratiques de gestion des entreprises. Pourtant, elles n'ont pas dit un mot.» Désormais, ajoute-t-il, il ne reste plus aux administrateurs d'entreprise et à leurs consultants qu'à «décider si leur boulot est de travailler pour les propriétaires [actionnaires] ou pour les gestionnaires».

Certains observateurs considèrent que l'oracle d'Omaha est bien mal placé pour donner aux autres des leçons de bonne gouvernance. On fait remarquer qu'il recrute lui-même allègrement ses propres administrateurs dans le cercle restreint de ses parents et amis.

Leurs critiques ne réussissent toutefois pas à entamer la confiance, voire le culte de la personnalité que lui vouent ses admirateurs. Ces derniers ne cachent d'ailleurs pas leur inquiétude grandissante à le voir vieillir. Les assurances que leur donne le principal intéressé quant aux démarches entreprises pour garantir sa succession au sein de l'entreprise arrivent à peine à calmer leurs tourments.

À ceux qui reviennent sans cesse sur l'impact qu'aura sa disparition, il clôt le débat par une pirouette: «Ce sera un événement plus tragique pour moi que pour mes actionnaires.»



Eric Desrosiers

Les questions de l'heure

Les destinataires de la lettre, ainsi que les milliers de professionnels et de simples individus intéressés par les questions financières qui se sont précipités pour la lire sur le site Internet de l'entreprise (www.berkshirehathaway.com) après son dévoilement, y ont d'abord trouvé l'exposé des bons comme des moins bons coups de la société, dont les actifs dépassent les 180 milliards \$US. Truffée de citations colorées, d'apartés rigolos, de bonnes adresses où manger un steak et même de pauses commerciales, la lettre gagne tout son intérêt dans les quelques pages où son auteur se détache des résultats de sa société pour s'attaquer aux questions de l'heure dans le domaine économique.

Deuxième homme le plus riche du monde avec une fortune personnelle évaluée à environ 43 milliards, tout juste derrière son partenaire de bridge, le président de Microsoft, Bill Gates, Warren Buffett s'est fait une spécialité de dénoncer certains travers du capitalisme américain. Élevé au titre de grand sage en la matière à cause notamment des 22 % de rendement annuel moyen que son entreprise maintient depuis 39 ans et de son refus obstiné et longtemps incompris de se laisser séduire par les sirènes de la bulle technologique dans les années 90, ce défenseur de l'Américain moyen a été l'un des premiers à dénoncer la rémunération excessive des dirigeants d'entreprise, leur copinage avec les conseils d'administration et l'incompétence des analystes financiers. Ses virulentes sorties contre les produits financiers dérivés, qu'il qualifie «d'armes financières de destruction massive», ont forcé le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, à voler à leur

EN BREF

La croissance de la productivité est à son plus bas depuis 1996

(PC) — En 2003, la croissance annuelle de la productivité du travail s'est élevée d'à peine 0,1 % au Canada. Statistique Canada explique, qu'en tenant compte de cette faible hausse, la croissance des trois dernières années s'est élevée en moyenne de 0,7 %. C'est le quart du taux annuel moyen de 2,8 % enregistré au cours de la période de 1997 à 2000. De 1997 à 2000, le Canada a connu une forte croissance économique grâce en partie à l'intensification de l'utilisation des technologies de l'information et des communications. En 2003, l'activité économique a été perturbée par une conjonction exceptionnelle d'événements dont le SRAS, la maladie de la vache folle, la panne d'électricité en Ontario, les feux de forêt en Colombie-Britannique et l'ouragan Juan dans les Maritimes. De plus, la monnaie canadienne s'est appréciée rapidement face au dollar américain, ce qui a obligé les entreprises exportatrices à ajuster leurs opérations.

La confiance est en baisse

(PC) — Un sondage de la firme Décima démontre que la confiance des consommateurs a diminué au pays en février. Le niveau de confiance se situe à 86,6, en baisse de 6,8 points depuis novembre. Selon les sondages, cette légère baisse est temporaire, et est attribuée aux froides températures qui font augmenter les factures d'énergie, et aux prix élevés de l'essence. En fait, l'indice de confiance est au même niveau qu'en 2002, et plus élevé qu'en 2003. Le déclin de la confiance est surtout marqué dans les Prairies, et serait relié à la maladie de la vache folle.

Zucker accroît sa mainmise sur La Baie

Toronto (PC) — L'investisseur américain Jerry Zucker a acheté vendredi d'autres actions de la Compagnie de la Baie d'Hudson, portant ainsi à 16,8 % sa participation dans la plus vieille entreprise canadienne, qui possède les chaînes de magasins à rayons La Baie et Zellers. M. Zucker a acheté 2,75 millions d'actions, représentant 4 % des actions en circulation, et dont la valeur s'établit à 37,7 millions. Son intervention sur le marché boursier a propulsé le titre de la

Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a clôturé en hausse de 1,09 \$, ou 8,6 %, à 13,80 \$. Les rumeurs d'une tentative de prise de contrôle de la part de M. Zucker circulent depuis qu'il a porté en décembre dernier sa participation à plus de 10 %, soit le niveau à partir duquel un investisseur est tenu par la loi de dévoiler sa participation. M. Zucker acquiert ces actions par l'entremise de Maple Leaf Heritage Investments, un fonds qu'il a créé à cette fin. M. Zucker est le plus important actionnaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Jeudi, un porte-parole de M. Zucker, Robert Johnston, a indiqué que celui-ci avait rencontré les dirigeants de l'entreprise.

En remplacement de Jean Neveu

PKP prend les rênes de Quebecor World

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

Maintenant que le conglomérat médiatique dont il est l'architecte est rentable, Pierre Karl Péladeau a décidé d'en confier la direction à l'un de ses lieutenants afin de se consacrer à temps plein au redressement de l'imprimeur en difficulté Quebecor World (IQW).

C'est l'ancien président de Vidéotron, Serge Gouin, qui le remplace aux commandes de Quebecor Média. Créée en 2001, cette entreprise regroupe notamment le réseau TVA et l'éditeur de journaux Sun Media.

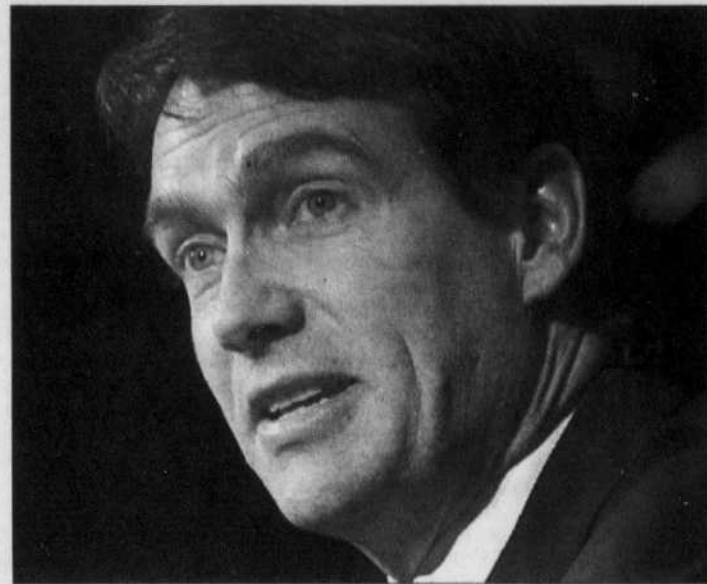
Président du conseil de la société depuis octobre 2002, M. Gouin cède son poste à Erik Péladeau.

Pour sa part, PKP devient président et chef de la direction de Quebecor World, en remplacement de l'ancien bras droit de son père, Jean Neveu. Cet homme d'affaires coloré, à la retraite depuis quelques années, avait repris du service l'an dernier à la suite du départ sans préavis du p.-d.g. Michel Desbiens.

La direction de Quebecor World a tenu à le remercier, dans un communiqué, pour ses efforts visant à remettre l'imprimeur déficitaire sur les rails. «Il a accompli beaucoup de choses», a déclaré l'ancien premier ministre Brian Mulroney, qui préside le conseil de l'entreprise. «Sa ferme volonté de réduire les coûts a permis d'établir un solide fondement sur lequel nous pourrions bâtir».

Depuis un an, Quebecor World a fermé une quinzaine de ses ateliers et mis à pied 2300 personnes en Amérique, en Europe et en Asie. La société a néanmoins enregistré une importante perte de 54 millions \$US au dernier trimestre.

Le mois dernier, lors d'une téléconférence avec les médias et les analystes, Pierre Karl Péladeau s'était dit préoccupé par ces résul-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Avant de s'atteler aux vrais problèmes, Pierre Karl Péladeau devra reconstituer l'équipe de direction de Quebecor World. Depuis quelques semaines, plusieurs cadres supérieurs ont en effet déserté l'entreprise.

tats et avait promis de faire de l'imprimeur sa priorité au cours des prochains mois.

L'héritier de l'empire Quebecor a déjà occupé de nombreux postes au sein d'IQW, dont ceux de président pour l'Europe et de chef de l'exploitation. Il a en outre piloté de deux acquisitions majeures: celle de Maxwell Graphics, au début des années 1990, et celle de World Color Press en 1999.

L'homme de la situation

De l'avis de Carl Bayard, analyste chez Valeurs mobilières Desjardins, il est sans contredit l'homme de la situation.

«Honnêtement, je crois que ça ne changera pas grand-chose parce qu'il passait déjà la majeure partie de son temps [chez IQW] et qu'il dirigeait l'entreprise dans les coulisses de toute manière», a-t-il confié. «Mais il a fait un excellent travail chez Quebecor Média, il a réussi à réduire de ma-

nière significative les frais chez Vidéotron, il a refinancé la dette. La compagnie est en bien meilleure santé qu'il y a deux ans.»

Avant de s'atteler aux vrais problèmes, Pierre Karl Péladeau devra reconstituer l'équipe de direction de Quebecor World. Depuis quelques semaines, plusieurs cadres supérieurs ont en effet déserté l'entreprise.

Trois sont passés chez le concurrent RR Donnelley & Sons, de Chicago, tandis qu'un autre s'est joint au manufacturier de baignoires Maax. «Évidemment, c'est inquiétant quand tous les dirigeants s'en vont, a reconnu M. Bayard. C'est une situation qu'ils devront surveiller de près à partir de maintenant.»

Hier à la Bourse de Toronto, l'action de Quebecor World a perdu 30 ¢, pour clôturer la séance à 25,52 \$. Celle de Quebecor inc. a gagné 52 ¢ pour terminer la journée à 25,27 \$.

LE DEVOIR

en collaboration avec

SOLO BEC
TOURS INC.swiss
+
Swiss International Air Lines

vous offre la chance de GAGNER une tournée avec le

GLACIER EXPRESS

LUGANO
Hôtel AlbatroLUCERNE
Hôtel CentralZURICH
Hôtel Welcome Inn

Rhätische Bahn

matterhorn gotthardbahn

Suisse

railtour

SBB CFF FFS

Consultez www.solobectours.com

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Glacier Express, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 25 mars 2004 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupons de participation avant le 24 mars 2004 à 17h30. La concurrence s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.

Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.

Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir. Valeur de 3 150 \$.

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (bur.) Abonné(e) : Oui ☐ Non ☐

Question : Dans quel pays retrouve-t-on le Glacier Express?

swiss
+
Swiss International Air LinesSuisse
tout naturellementSOLO BEC
TOURS INC.RÉSERVEZ-TÔT
\$100/COUPLE*

GLACIER EXPRESS 3 jrs / 2 nuits

Le prix ne comprend pas les vols

ÉTÉ TRAIN 2^e CLASSE

Du 12-04-04 au 20-12-04

Hôtel 3★ Hôtel 4★

521\$ 579\$

HIVER TRAIN 1^{re} CLASSE

Du 20-12-04 au 02-04-05

Hôtel 3★ Hôtel 4★

709\$ 810\$

LA SUISSE ENCHANTÉE

Découverte de la Suisse alémanique, romanche, italienne, romande, le Liechtenstein et les Alpes.

25 mai; 07, 28 sept. 14 jrs à partir de 3839\$*

SUISSE, Allemagne, AUTRICHE

Des chutes du Rhin à la Bavière et au Danube, venez découvrir quelques-uns des plus beaux pays d'Europe

24 mai; 19 juil., 06, 27 sept. 15 jrs à partir de 3719\$*

AUTRES CIRCUITS ET DÉPARTS DISPONIBLES

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Nos prix sont par personne, en occupation Double et toutes les taxes sont incluses. Entièrement en français

www.solobectours.com

Apprenez à faire fructifier votre argent avec la **classe virtuelle Pro-Placement**.

www.globetrotter.net/proplacement

MARCHÉS BOURSIERS

Les marchés retrouvent leur calme

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La Bourse américaine a fortement progressé hier, entraînant plusieurs places dans son sillage et limitant le déclin d'autres au lendemain des attentats de Madrid, mais la résurgence des craintes de terrorisme devrait faire planer une ombre sur les marchés, prévoient les analystes.

Wall Street a gagné 1,1 % pour clôturer à 10 240,08 points et la Bourse électronique Nasdaq a progressé de 2,1 %, à 1984,73 points, après quatre séances consécutives de recul qui ont fait perdre aux indices leurs gains de l'année. À Toronto, l'indice composé S&P/TSX a terminé en hausse de 88,16 points, ou 1 %, à 8592,04. Sur la semaine, le TSX a reculé de 2,9 %. Madrid a cédé 1 %, Milan, 0,6 %, et Zurich, 0,1 %, alors que Paris a pris 0,4 %, Francfort, 0,3 %, Londres, 0,5 %, Amsterdam, 0,6 %, Bruxelles, 0,4 %, et Lisbonne, 0,3 %.

Sur le marché des changes, l'euro s'est affaibli, le billet vert bénéficiant d'achats de couverture avant le week-end et de la publication d'indicateurs économiques plutôt bons aux États-Unis. Hier soir, l'euro s'échangeait à 1,2221 \$US contre 1,2352 \$US jeudi.

«J'aurais été très surpris si la Bourse avait encore fortement baissé aujourd'hui. Mais le mouvement a manqué de conviction, c'était pour la forme», a estimé Mace Blinksilver, directeur du courtage chez Marblehead Asset Management. «Il y a eu des dégâts de fait mais la hausse d'aujourd'hui [hier] ne prouve rien», a-t-il ajouté.

«Le marché est survendu, mais les attaques ont ravivé les craintes de terrorisme. Cela va être négatif pour la Bourse qui va rester vulnérable à ce genre de nouvelles», a indiqué de son côté Peter Cardillo, stratège de la maison de courtage SW Bach.

Pour Hugues de Montvalon, économiste de la société de Bourse Oddo Pinatton, «les marchés ont agi de manière logique: ils ont relevé la prime de risques, puis relativisé l'événement». En outre, selon lui, «les indices étaient mûrs pour une correction, que cet événement a provoquée».

La crainte d'al-Qaïda

Cependant, estimait Hillary Cook chez Barclays Stockbrokers, «si nous avons confirmation que c'est le réseau al-Qaïda» et non l'organisation séparatiste basque ETA, qui est derrière ces attentats, «le marché va prendre un vrai coup sur la tête». «C'est la plus grande peur du marché», a-t-elle ajouté.

La revendication dans la nuit de jeudi à hier par le réseau al-Qaïda des attentats, qui ont fait 199 morts selon un dernier bilan, a fait plonger les cours en Europe en tout début de séance. Mais les déclarations des autorités espagnoles continuant de privilégier un acte de l'ETA ont semé un doute grandissant sur la piste islamiste et contribué à stopper la tendance baissière, selon des opérateurs.

Les valeurs liées au tourisme et au transport sont devenues cependant fragiles. À Paris, la compagnie aérienne Air France a abandonné 1 %, le groupe de villages de vacances Club Méditerranée, 0,9 %, et le groupe hôtelier Accor, 2,2 %. À Francfort, TUI, le premier voyagiste européen, a cédé 0,6 %, tandis que la compagnie aérienne Lufthansa, grand actionnaire du voyagiste Thomas Cook, a terminé inchangée. Les spéculations sur un impact des attentats sur les transports aériens ont également pesé sur les cours du brut hier. «On s'attend à ce qu'il y ait un impact comme celui observé après le 11 septembre [2001], avec une contraction des voyages d'affaires et d'agrément» après les attentats à Madrid, a expliqué Mike Fitzpatrick, analyste de Fimat.



LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 11 mars 2004 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC Canada	1,05	1,15	1,85	2,50	5,15	4,30	5,30	5,80
Nationale	1,10	1,15	1,85	2,50	5,30	4,25	5,30	5,80
Laurentienne	0,75	1,15	1,85	2,50	5,30	4,25	5,30	5,80
Royale	1,00	1,05	1,85	2,50	4,45	4,30	5,30	5,80
TD	1,10	1,05	1,85	2,50	5,30	4,30	5,20	5,80
B. Montréal	1,00	1,05	1,85	2,50	5,15	4,25	5,20	5,80
CIBC	1,00	1,05	1,85	2,50	5,15	4,30	5,30	5,80
Desjardins*	1,00	1,15	1,85	2,50	5,30	4,25	5,30	5,80

* Taux suggéré par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins	1,00	1,15	1,85	2,50	5,30	4,25	5,30	5,80
Gr. investisseurs	—	—	—	—	5,30	4,30	5,25	5,80
Capitale Ass.	—	—	—	—	5,29	4,29	5,29	5,79

LE DEVOIR ÉCONOMIE

Gérer l'encaisse de son REER

Je construis et gère moi-même avec le plus grand plaisir et la plus grande attention mon portefeuille depuis deux années. Vos chroniques dans le journal ne sont pas étrangères à mon intérêt pour le monde du placement.

Alors que la période des REER vient de prendre fin, quelques questions me sont venues à l'esprit en voulant acheter des obligations pour la partie titres à revenus fixes de mon portefeuille. Mon portefeuille comporte trois titres obligataires différents à court terme (avec de très faibles intérêts) car je désire acheter un immeuble à revenus dans les mois à venir. J'ai les questions suivantes à vous poser pour ces titres:

■ OEC CS78 1,75 % INV12: obligations d'épargne du Canada échangeables en tout temps. Quand recevons-nous les intérêts pour ces obligations? Chaque année? Qu'arrive-t-il si on vend avant la date d'échéance? Quelle est la valeur de cette obligation?

■ OBL QC OTF «R» 3,25 % A14FV05. Échéance: le 14 février 2005. Le taux me semble intéressant.

■ Banque Nationale, marché monétaire (fonds commun de placement avec intérêt de près de 2 %). Qu'est-ce qu'un fonds monétaire et comment diffère-t-il d'une obligation?

■ La banque ING Direct offre un compte REER à 2,5 % d'intérêt (payable chaque mois!), ce qui est plus élevé que les obligations du Canada et les fonds monétaires. Vaut-il la peine de transférer mes fonds dans ce compte? Que suggérez-vous comme approche pour quelqu'un qui désire garder un accès rapide aux liquidités afin d'acheter un triplex dans un avenir proche et maximiser son taux d'intérêt?

■ Finalement, les taux d'intérêt étant historiquement très faibles, les prix des maisons ont augmenté considérablement ces dernières années. Selon vous, est-ce que les taux d'intérêt pour cinq ans baisseront davantage cette année? Prévoyez-vous une chute du marché immobilier dans un avenir proche?

Merci d'avance de votre aide.
Pat. C.



Claude Chiasson

Les meilleurs véhicules pour gérer ses liquidités se trouvent en mon sens auprès de la Banque virtuelle ING (compte REER encaisse: taux de 2,5 % par année) et de Placements Québec, l'organisme qui supervise les émissions de titres du gouvernement du Québec destinés aux petits épargnants. Dans ce dernier cas, le placement à court terme le plus indiqué est le certificat Sécuri Plus encaissable tous les six mois sans pénalité et dont le taux, dans le cas du REER, est de 2,4 %. Il y a également les obligations à terme à taux progressifs de Placements Québec, dont le taux de la première année pour un REER est de 3 %. Or, ces obligations sont encaissables une fois l'an à leur date d'anniversaire sans pénalité. À cause de ce privilège, ces obligations ont la flexibilité requise pour permettre de gérer les liquidités à court terme de son REER.

Revenons maintenant à votre cas. Pour ce qui est de votre premier point, les obligations d'épargne du Canada sont encaissables en tout temps à leur valeur nominale plus les intérêts courus. Les intérêts sont calculés mensuellement. Pour connaître leur valeur, vous pouvez vous rendre au site Web suivant: www.csb.gc.ca/fr/default.asp. Vous pouvez également communiquer avec le service à la clientèle à partir du site.

Quant à votre deuxième point, il s'agit d'obligations du Québec, peut-être d'épargne, dont je ne connais pas cependant la série. Le taux de 3,25 % est bon. Vous trouverez probablement tous les renseignements désirés sur le site de Placements Québec à l'adresse suivante: www.placementsquebec.gouv.qc.ca/accueil.html.

Pour ce qui est de votre troisième question, un fonds monétaire est un fonds commun d'investissement qui se compose de titres du marché monétaire, tels que les bons du Trésor (moins d'un an), les acceptations bancaires et les papiers commerciaux de courtes échéances variant entre 30 jours et un an. Il

est difficile de calculer le rendement réel de ces fonds une fois les frais soustraits.

Quant à la tendance à long terme des taux, difficile pour moi de me prononcer. Les pressions déflationnistes sont encore bien présentes, gracieuseté de la mondialisation. Conséquence: l'inflation demeure bien maîtrisée. Et tant qu'il en sera ainsi, les taux demeureront historiquement faibles. Il n'est cependant pas impossible qu'éventuellement l'inflation se montre le bout du nez.

Une chose est cependant sûre: aucun gouvernement de pays industriel n'a les moyens en ce moment de se payer une récession. Donc, si les taux doivent grimper d'ici quelques trimestres, ils ne le feront que très graduellement.

Enfin, à propos de l'immeuble, les périodes de stabilité des prix peuvent être parfois très longues. Mais, comme un investisseur me l'a déjà dit, chaque fois qu'une bonne période survient en immobilier, c'est toujours une très bonne période. C'est-à-dire que les prix explosent durant une telle période. Nous sommes dans une telle période. Une période très lucrative pour celui qui a acheté son immeuble avant que ne survienne l'explosion des prix. Une période cependant plus dangereuse pour le nouvel acheteur, qui risque de payer trop cher la propriété convoitée. C'est pourquoi il lui faut établir des barèmes d'achat qui lui permettent de déterminer un juste prix par rapport aux revenus de location potentiels (en cette période, les hausses de loyer potentielles sont certainement plus élevées que lors des années 90, chose dont vous devez tenir compte en établissant un juste prix) à moyen terme de l'immeuble.

Pour ce qui est des duplex et des triplex, le manuel de ma classe Internet Le Compagnon du REER (www.proplacement.qc.ca) y consacre un chapitre complet, chapitre qui vous donne différents barèmes à respecter pour établir un juste prix.

cchiasson@proplacement.qc.ca
Classe Internet: www.proplacement.qc.ca



DESPRÉS

lois, les travailleurs, les entreprises et quel coût ça entraîne pour les compagnies et le gouvernement.

Michel Després insiste d'ailleurs pour que le plan d'action qui en découlera permette aux travailleurs autonomes «de se donner une protection minimale et volontaire». «Il n'y aura pas de mesure mur à mur, prévient-il. Et ce n'est peut-être pas à l'État de tout assumer non plus. Peut-être qu'on va pouvoir donner accès à des programmes qui seront payés par le travailleur à ses conditions à lui et dans les domaines qu'il veut. C'est tout ça qu'on regarde.»

Le ministre a également annoncé au Devoir que le traitement salarial des aides familiales désignées comme gardiennes — celles qui s'occupent d'un enfant ou d'une personne âgée ou handicapée — sera modifié. Ces travailleurs auront droit à la semaine normale de travail et au salaire minimum dès juin 2004, plutôt que graduellement jusqu'en 2006, comme c'était prévu par la loi. Les modifications nécessaires seront apportées par le ministre dans les prochaines semaines.

Un regret

La modification à l'article 45 du Code du travail, qui encadre la sous-traitance, a fait passer un automate infernal au ministre du Travail, accusé de tous les torts pas les syndicats. La protestation avait d'ailleurs culminé avec une journée de perturbation au début du mois de décembre.

Michel Després s'étonne à mots couverts de l'ampleur que la contestation a pris. «Le débat autour de l'article 45 n'est pas arrivé du jour au lendemain sans que personne s'en rende compte, dit-il. Dès le mois de mai, j'avais rencontré les centrales syndicales et patro-

nales pour leur parler des objectifs du gouvernement. Il n'y avait pas de cachette.»

Le ministre rejette du revers de la main les critiques qui se sont élevées quand il n'a pas voulu produire d'études indépendantes sur le sujet, jugeant qu'il y en avait suffisamment d'écrites depuis 10 ans. «L'objectif n'était pas de qualifier le nombre d'emplois perdus ou créés. On ne peut pas dire précisément: voilà ce que ça va donner.»

Le nouvel article 45 est en vigueur depuis le 1^{er} février dernier et il est encore trop tôt pour prédire avec exactitude les répercussions, estime Michel Després. «Les résultats ne vont pas arriver aussi vite. Il n'y aura pas de perte syndicale du jour au lendemain comme il n'y aura pas de gain patronal. Au fur et à mesure des négociations de convention collective, les entreprises vont pouvoir se réorganiser. Le but n'est pas de baisser les conditions de travail, mais de créer un équilibre, un rapport de force dans le marché du travail. Je suis sûr que, dans l'ensemble, il y aura plus de positif.»

Un seul regret est exprimé par Michel Després sur son automne chaud. «Il y a eu beaucoup de désinformation, particulièrement d'un côté, lâche-t-il. On a voulu inquiéter les travailleurs, alors que ces gens-là sont protégés par des conventions collectives qui sont plus fortes que le Code du travail. Il n'y a rien d'excessivement inquiétant dans la nouvelle loi. On a laissé entendre que 50 % des travailleurs du Québec allaient perdre leur emploi ou voir leurs conditions de travail chuter. Ça n'a pas de bon sens! Avec le vieillissement de la population, on a besoin de monde pour travailler. Le marché va être de plus en plus à l'avantage des travailleurs et c'est tant mieux!»

Cours pour l'investisseur actif



DECISION-PLUS lance sa session de cours en salle, édition automne 2003.

Nous avons plusieurs cours d'analyse technique adaptés à votre niveau. Ne ratez pas cette occasion, qui n'arrive que deux fois par année à Montréal et à Québec. Augmentez vos connaissances et votre habileté en vous inscrivant à nos cours spécialement conçus pour les investisseurs actifs.

4 cours pour mieux répondre à vos besoins :

- Atelier d'analyse technique
- Investir à moyen terme avec des méthodes d'identification et suivi de tendance
- Investir à court terme à l'aide des indicateurs et des oscillateurs
- Plan de trading et discipline du tradeur

RÉSERVEZ TÔT, PLACES LIMITÉES

Pour une description détaillée des cours www.cours.decision-plus.com

Decision-Plus, la formule gagnante!

decisionplus.com
Tél.: 514.392.1366
Sans frais: 1.877.392.1366
www.decision-plus.com

LAITUE

SUITE DE LA PAGE C 1

pays à l'autre devient également plus rentable puisqu'il sert presque toute l'année.

Il y a cinq ans, un problème majeur dans la zone centrale de production de laitues du Sud-Ouest américain, en Arizona, fut l'occasion pour Veg Pro de développer une relation plus forte avec Ready Pack, un transformateur californien qui était déjà un client important pour elle dans le marché de la côte est américaine. Veg Pro a d'ailleurs formé avec ce partenaire une entreprise conjointe pour l'emballage des laitues. Ready Pack Montréal emballa des laitues au Québec en été et se déplace en Floride en hiver pour y faire le même boulot avec des laitues produites dans une ferme avec laquelle l'entreprise québécoise a également développé un partenariat.

Pour ce qui est de la Californie, qui est globalement le principal centre de production maraîchère aux États-Unis, M. Van Winden pense que les producteurs vont progressivement se déplacer vers le Mexique à cause de la qualité des sols et de la pénurie d'eau provoquée par le développement urbain intensif dans les grandes agglomérations urbaines aux États-Unis. En outre, il existe une tendance à diversifier les zones de production pour mieux se prémunir contre les catastrophes naturelles qui pourraient survenir dans une région en particulier.

En Floride, Veg Pro s'est associée avec TKM, une entreprise qui a les mêmes productions et les mêmes clients qu'elle. Ensemble, ils ont fondé une entreprise conjointe pour la production en hiver de la laitue mesclun, une sorte de «bébé laitue» inventée en Europe il y a 10 ans. Veg Pro a investi près de 400 000 \$ en recherche pour produire cette laitue au Québec et en faire la mise en marché. Elle a même avec ses actionnaires-producteurs créé une nouvelle ferme, Vert-Nature, qui se spécialise en exclusivité dans cette production. Mais à l'automne,

tous les équipements chargés sur 60 camions-remorques prennent la route de la Floride pour les récoltes de l'hiver, ce qui fournit un emploi à 120 personnes, en incluant l'emballage.

La salade de McDonald

Veg Pro produit diverses variétés de légumes, dont des carottes, des choux, des navets et des brocolis, mais l'entreprise accorde une place importante à plusieurs variétés de laitue pour les mélanger et les vendre ainsi emballées. Il y a sur le marché américain environ 25 mélanges de salade et l'entreprise québécoise en produit une demi-douzaine. Environ 55 % de sa production est vendue aux chaînes de distribution de détail et le reste va au secteur institutionnel, dont les chaînes de restauration rapide et plus particulièrement McDonald, qui a pris un important virage dans ses menus. La salade-repas, dit-on, est son produit dont la croissance est la plus rapide depuis le Big Mac.

«Nous sommes dans la bonne vague», constate M. Van Winden, qui néanmoins se voit contraint de freiner la croissance de ses ventes dans ce marché de la restauration rapide. Il faut d'abord trouver une solution pour éliminer les matières étrangères qui peuvent se trouver dans les laitues, comme des insectes, des petits morceaux de bois, etc. La technologie actuelle permet de repérer et d'éliminer toutes les matières qui ne flottent pas, comme les petits cailloux, mais pour retirer le reste, il faut recourir à la méthode visuelle et manuelle, ce qui est fastidieux et peu efficace.

McDonald a une tolérance zéro pour ce qui est de la présence d'une coccinelle dans la laitue, puisque les clients américains intentent rapidement des poursuites judiciaires, ce qui peut évidemment se répercuter chez le fournisseur. Une fois qu'on aura trouvé une technologie satisfaisante, les ventes de laitue vont monter en flèche chez Veg Pro. M. Van Winden est confiant que ce jour n'est pas très éloigné.

ÉCONOMIE

Milton écrira « la vérité »
sur Air CanadaLe p.-d.g. publiera un livre sur ce qu'il a vécu
pendant ses années à la tête du transporteur

AGENCE FRANCE-PRESSE

Vancouver — Robert Milton, p.-d.g. du transporteur Air Canada placé sous la protection de la loi des faillites depuis avril 2003, va publier en septembre un livre où il entend dire « la vérité » sur son expérience au sein de la première compagnie canadienne, dont il est à la tête depuis 1999.

Vu du sommet, la vérité sur Air Canada, écrit en collaboration avec John Lawrence Reynolds, racontera ce que Robert Milton « a vu et vécu durant ses fonctions à Air Canada jusqu'à aujourd'hui », a annoncé hier dans un communiqué la maison d'édition Greystone Books.

Robert Milton reversera ses profits à une organisation caritative.

Mise à mal par la chute du trafic aérien après le 11 septembre 2001, puis par la guerre en Irak et l'épidémie de pneumonie atypique à Toronto, la compagnie en difficulté a été reprise fin 2003 par la société Trinity, du riche homme d'affaires canadien originaire de Hong Kong Victor Li. Cette reprise a donné lieu à une longue bataille judiciaire, suivie d'une lutte avec les syndicats pour trouver un accord sur les fonds de pension.

Durant les dernières années, Robert Milton a restructuré au maximum en réduisant les salaires, supprimant des emplois, vendant des actifs, fermant des lignes...

Slaters Steel boucle la vente

Finkl & Sons achète Sorel Forge pour 41 millions

PRESSE CANADIENNE

Le producteur d'acier en difficulté Slaters Steel a conclu la vente pour quelque 41 millions de dollars de Sorel Forge, l'une de ses huit filiales qu'il doit vendre ou fermer. L'acheteur est Finkl & Sons, une entreprise de Chicago qui œuvre dans les produits de métaux spécialisés.

Slaters, qui est sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies depuis le mois de juin dernier, avait d'abord accepté une offre du conglomérat Brascan pour Sorel Forge, avant de se raviser et de s'entendre le mois

dernier avec Finkl & Sons. Sorel Forge compte 270 employés à ses installations de Sorel-Tracy. L'entreprise se spécialise dans la fabrication de moules en acier pour différentes industries.

Une autre filiale québécoise de Slaters Steel, Aciers Inoxydables Atlas, également située à Sorel-Tracy, pourrait ne pas s'en tirer à son compte. Les mises à pied à cette usine de 400 employés — dont 315 syndiqués — doivent commencer dès la semaine prochaine et se faire progressivement jusqu'à la mi-juin.

Les travailleurs de cette usine ont déjà fait part de leur intention de former une coopérative pour sauver leur entreprise, mais ils disent avoir besoin pour ce

faire de l'appui de la Société générale de financement ainsi que d'un partenaire du secteur privé.

Plus tôt cette semaine, Slaters Steel a conclu la vente d'une autre de ses filiales, Hamilton Specialty Bar, pour 16,95 millions. Cette transaction a permis de sauver 220 des 350 emplois de cette filiale située à Hamilton.

Jeudi, la direction de Slaters a fait savoir que son titre serait radié de la Bourse de Toronto à compter du 19 mars.

Hier, Slaters a rappelé que ses actionnaires ne devraient rien toucher des gains tirés de la liquidation de ses actifs.

Après l'avoir sauvé de la faillite

Onex veut vendre
Loews Cinéplex

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le conglomérat canadien Onex a fait savoir qu'il veut vendre, en tout ou en partie, la chaîne de cinémas Loews Cinéplex qu'il avait sauvée de la faillite en 2001.

Dans un communiqué rendu public hier, Onex et Oaktree Capital Management, son partenaire dans Loews Cinéplex, disent avoir retenu les services de deux banques d'affaires pour les aider à décider du sort de la chaîne de cinémas. Onex et Oaktree disent vouloir « accroître la valeur pour les actionnaires », ce qui pourrait se traduire par une vente mais n'exclut pas d'autres types de transaction.

3100 écrans

Loews Cinéplex est l'une des plus importantes chaînes de cinémas au monde, avec plus de 3100 écrans répartis dans plus de 320 sites en Amérique du Nord, au Mexique, en Espagne, en Corée du Sud et en Allemagne.

Le conglomérat Onex, dirigé par Gerald Schwartz, se spécialise dans l'achat puis le redressement d'entreprises en difficulté. Il avait acquis la chaîne Loews en 2001 après que celle-ci eut été contrainte de se placer sous la protection de la loi sur les faillites.

L'année dernière, les activités de Loews Cinéplex ont été regroupées avec celles d'une autre chaîne de cinémas appartenant à Onex, Galaxy Entertainment. Le fonds de revenus ainsi créé, dans le cadre d'une transaction dont la conclusion était prévue pour le premier trimestre de 2004, devait accaparer à lui seul 30 % des revenus aux guichets des salles de cinéma au Canada.

L'émission de parts de ce nouveau fonds de revenus a permis à Loews Cinéplex d'amasser 164 millions, après déduction des frais, en plus de conserver une participation de 44 % dans la nouvelle entité.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO DE COUR: 02-03169. COUR MUNICIPALE. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, Partie demanderesse, vs. MYRIAM FOURNIER, Partie défenderesse. Le 26 mars 2004 à 13h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur au numéro 416, rue François en la ville d'Otterburn Park, district judiciaire de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. Véhicule automobile de marque Mitsubishi, modèle Eclipse, couleur rouge, année 1999, immatriculé 169 HGE. CONDITIONS: ARGENT COMPANT. St-Hyacinthe, le 11 mars 2004. ALPHÉDOR COURNOYER, HUISSIER DE JUSTICE. GRENIER, & ASSOCIÉS HUISSIERS, TEL: (450) 661-1171.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-22-000291-974. METROPOLIS LITHO INC. C. SOCIÉTÉ D'INFORMATION ET D'AFFAIRES PUBLIQUES (S.I.A.P.) INC. Le 24-02-2004 à 11h00 au 1980, RUE SHERBROOKE OUEST, BUREAU 540, MONTREAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SOCIÉTÉ D'INFORMATION ET D'AFFAIRES PUBLIQUES INC. saisis en cette cause consistant en: 2 petites chaises noires; 1 classeur noir 2 tiroirs; 1 scanjet 3400C HP et acc.; 1 bureau secrétaire en "L", bois avec 2 tiroirs; etc... CONDITION: ARGENT COMPANT OU CHEQUE VISE. Informations: 514-350-9000. MARIO MATTEU, HUISSIER DE JUSTICE. Étude J.F. Bouchard, HuiSSIers de Justice.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 540-17-001297-042. COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile) MIREILLE BOULOS Demanderesse/Requérante GAETAN LAROCQUE JR. Défendeur/Intimé et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Mis en cause ASSIGNATION ORDRE est donné à GAETAN LAROCQUE JR. de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800 boul. St-Martin ouest, à Laval, salle 2.02, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal, LE DEVOIR. Une copie de la requête introductive d'instance en partage et en dommages a été remise au greffe à l'intention de GAETAN LAROCQUE JR. Lieu: Laval Date: 10 mars 2004 Cassandra Neptune

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-12-027063-040. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: Greffier-adjoint ROLANDE BAUBRUN Demanderesse

AVIS PRENEZ AVIS que CTI COMMUNICATION INC. une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies. DATE: 9 mars 2004 Elizabeth S. Gobeille Greffier-adjoint

AVIS PRENEZ AVIS que la société 2640-7049 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte. LaSalle, le 11 mars 2004 Robert Robitaille

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-04-009719-024. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: Nathalie Déziel Demanderesse

ANDRÉ GAUTHIER Défendeur et DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL Mis en cause ASSIGNATION Ordre est donné à André Gauthier de comparaître au greffe de la Cour Supérieure, district de Longueuil, situé au 1111, Boul. Jacques-Cartier Est à Longueuil, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête a été remise au greffe à l'intention de M. André Gauthier. Lieu: Longueuil DATE: 11 mars 2004

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-273148-043. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) ISABELLE LARRIVEE Demanderesse

TIMUR TUGANBAEV Défendeur ASSIGNATION ORDRE est donné à monsieur TIMUR TUGANBAEV de comparaître le 17 MAI 2004, en salle 2.17, à 9 h 00 au Palais de justice de Montréal situé au 1 rue Notre-Dame Est, à Montréal, suite à la publication du présent avis dans "Le Devoir". Une copie de la présente demande en divorce, affidavit, avis de présentation, inventaire des pièces, pièces P-1 à P-4 et annexe 1 a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention de monsieur TIMUR TUGANBAEV. MONTREAL, 2004 MAR 09 Marie-France Laviole GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-273215-040. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: Greffier-adjoint MARIE HERCULE Demanderesse

JEAN-BAPTISTE G. LAZARRE Défendeur ASSIGNATION ORDRE est donné à JEAN-BAPTISTE G. LAZARRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame Est, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "Le Devoir". Une copie de la Requête introductive d'instance en divorce a été remise au greffe à l'intention de JEAN-BAPTISTE G. LAZARRE. Lieu: Montréal Date: 9 mars 2004 Michel Pellerin Greffier-adjoint

AVIS PRENEZ AVIS que CTI COMMUNICATION INC. une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies. DATE: 11 mars 2004 GOWLING LALEUR HENDERSON s.r.l. Procureurs de la compagnie

AVIS PRENEZ AVIS que la société 2640-7049 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte. LaSalle, le 11 mars 2004 Robert Robitaille

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-04-035290-049. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: LE GREFFIER ADJOINT FALIERE CÉLESTIN Demandeur

MARIO CASSEUS Et MARIE DIEULTANE VALMOND En son nom et en sa qualité de tutrice à l'enfant mineure CARBONIER GALTON GOBLO CASSEUS Défendeurs

ORDRE est donné à MARIO CASSEUS de comparaître au greffe de cette Cour située au 1, Notre-Dame Est, salle 2.17, le 27 mai 2004, à 9h00, suite à la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la requête introductive d'instance en reconnaissance de paternité a été remise au greffe à l'intention de MARIO CASSEUS. Lieu: Montréal Date: 2004 MAR. 05 Line Tremblay Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-04-035305-045. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: LE GREFFIER ADJOINT FALIERE CÉLESTIN Demandeur

MARIO CASSEUS Et MARIE DIEULTANE VALMOND En son nom et en sa qualité de tutrice à l'enfant mineure CARBONIER GALTON GOBLO CASSEUS Défendeurs

ORDRE est donné à MARIO CASSEUS de comparaître au greffe de cette Cour située au 1, Notre-Dame Est, salle 2.17, le 27 mai 2004, à 9h00, suite à la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la requête introductive d'instance en contestation d'état a été remise au greffe à l'intention de MARIO CASSEUS. Lieu: Montréal Date: 2004 MAR. 05 Line Tremblay Greffier adjoint

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9098-5805 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. SIGNÉ à Montréal, ce 11ème jour de mars 2004. Luc Martel, avocat, m. fsc Procureur de la compagnie

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE comme coopérant comme bénévole comme donateur (514) 387-2541, poste 240 Nous vous aiderons à le faire www.monde.ca

FONDATION MARIE-VINCENT WWW.MARIEVINCENT.ORG 1 888 361 2833

PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. syndic Avis de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de: PEINTURE MARK GROVER INC. corporation légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 650, rue Giffard à Longueuil (Québec) J4G 1T8.

Avis est par les présentes donné que PEINTURE MARK GROVER INC. a fait cession le 8^e jour de mars 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24 mars 2004 à 10 h 30 au bureau du Syndic à l'adresse suivante: 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200, Longueuil (Québec) J4G 1B5.

Ce 12^e jour de mars 2004. PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. Syndic RICHARD PRIMEAU, CA, CIP, Syndic Administrateur 1695, boul. Laval Bureau 220 Laval (QC) H7S 2M2 Tél.: (450) 972-1030 Téléc.: (450) 972-1020

Votre don change le monde! Oxfam Québec 514.937.1614 1.877.937.1614 www.oxfam.qc.ca

Appel public d'offres Menuiserie Monét

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 9 h 30 à la date indiquée ci-dessous, au Bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 5600, rue Hochelaga, bureau RC.30, Montréal, H1N 3L7, pour:

Soumission: 2004-103

Date d'ouverture: Le 29 mars 2004 à 9 h 30

Contrat: Service de fourrière pour animaux 2004-2007

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée en utilisant les formulaires spécialement préparés à cette fin par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dans l'enveloppe prévue à cet effet.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'une lettre de garantie bancaire d'une somme de 5 000,00 \$.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres à compter du 15 mars 2004, en payant un montant non remboursable de 50,00 \$ (taxes incluses) en argent comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, de 9 h à 17 h, au Bureau Accès-Montréal (BAM), situé au 5600, rue Hochelaga, bureau RC.20, Montréal. Si vous désirez obtenir des renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Jean-Pierre Richard au 872-2249.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au Bureau d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve situé au 5600, rue Hochelaga, à la salle de réunion Mercier-Hochelaga-Maisonneuve immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, soit le 29 mars 2004 à 9 h 30.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À MONTREAL, CE 13^e JOUR DE MARS 2004 Le secrétaire d'arrondissement, M^{re} Marcel Minville

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: NAVIGATION ELECTRONIQUE OCEANIQUE PAUL INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 650, rue Giffard à Longueuil (Québec) J4G 1T8.

Avis est donné que NAVIGATION ELECTRONIQUE OCEANIQUE PAUL INC. a fait cession de ses biens le 3 mars 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24 mars 2004 à 10 h 30 au bureau du Syndic à l'adresse suivante: 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200, Longueuil (Québec) J4G 1B5.

Le 9 mars 2004. JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200 Longueuil (Québec) J4G 1B5 Tél.: (450) 442-3260

Laval • Drummondville • Montréal • Longueuil • Sorel • St-Hyacinthe • St-Jean • Châteauguay • Trois-Rivières

La suite des avis se trouve en pages C 6 et C 7

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire des faillites de: PRÉSENTOIRS W.S. INC., société légalement constituée ayant son siège social au 55, rue Sicard à Ste-Thérèse (Québec) J7E 3W9.

Avis est donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre PRÉSENTOIRS W.S. INC. le 26 février 2004 suite au dépôt d'une requête en ordonnance de séquestre le 13 février 2004. Le soussigné a été nommé syndic de l'actif par le Tribunal et la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 mars 2004 à 13 h 30, au bureau du Séquestre Officiel situé au 5, Place Ville-Marie, 8^e étage à Montréal, Québec et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamation, au besoin, les procurations.

Longueuil, ce 4 mars 2004.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200 Longueuil (Québec) J4G 1B5 • Téléphone: (450) 442-3260 •

Laval • Drummondville • Montréal • Longueuil • Sorel • St-Hyacinthe • St-Jean • Châteauguay • Trois-Rivières

Fig 11 Si vous souhaitez à un test de math, visitez mathematiques.org ou appelez le 1 800 303-9081. La solution par les maths. KEC

MOTS CROISÉS LE MONDE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT I. Fait de belles pointes. — II. Mettez-en partout, ça fait du bien. Prend les Nippones à la taille. — III. Beau caractère quand il est droit. Est bon quand il est court et rapide. — IV. Personnel. — V. Le feu dans la bouche. — VI. Productrice d'ovules. Rait difficile à suivre. — VII. D'un auxiliaire. Remplace les deniers de papa pour les fils. — VIII. Plus attendue par les salariés que par les patrons. Incite à sourire. — IX. Morceau de liège. Démonstratif. L'argon. Coule dans les pubs. — X. Pourront toujours disparaître.

VERTICALEMENT 1. Hypocrisie chez Molière. — 2. Plaisantes à condition de ne pas les prendre au sérieux. — 3. A fait entrer le PC au foyer. Lance. — 4. Gros paquets. Un peu de camomille. — 5. Base alimentaire. Préjudice d'un autre temps.

Philippe Dupuis

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT 1. Capitale du Congo. — 2. Grand navire à voiles. — 3. Famille d'insectes appelés taupins. — 4. Conifère. — 5. Additionner d'ode. — 6. Fibre synthétique. — 7. Opuntia à rameaux aplatis. — 8. Fleuve passant à Saint-Omer. — 9. Canton suisse. — 10. Plombe. — 11. Article défini. — 12. Coupe pour baigner l'oeil.

VERTICALEMENT 1. Coiffure. — 2. Il dessine la hanche. — 3. Gros oiseau d'Amérique du Sud. — 4. Légumineuse.

1067

ÉCONOMIE

GASPÉSIA

SUITE DE LA PAGE C 1

un millier d'emplois directement en jeu. Sans compter l'effet de domino. «Déjà, une entreprise de Rimouski a suspendu ses activités. Plusieurs fonctionnent à la semaine et d'autres ont eu recours à des hypothèques personnelles», a énuméré M. Pelletier.

Le ministre Audet est pourtant intervenu au début de mars en leur concoctant un programme d'aide de 25 millions sous la forme de prêts. «On nous propose un prêt pouvant atteindre jusqu'à 50 % de la créance reconnue, remboursable sur dix ans à un taux d'intérêt de 5,75 %.

Le gouvernement veut qu'avec ce prêt, l'entrepreneur remette en priorité les retenues à la source et les taxes, TPS et TVQ. Ça revient tout simplement à payer de l'intérêt sur des sommes qui nous sont dues. Cela ne nous permet pas de rétablir notre ratio bancaire ou d'obtenir un cautionnement supplémentaire, par exemple. Il faut faire face à nos banquiers. Et dans la construction, tout fonctionne par cautionnement», a souligné Sylvain Pelletier.

«Cette proposition prend en réalité la forme d'un double appauvrissement. S'il accepte, l'entrepreneur perd une créance et se retrouve avec un prêt à assumer», a ajouté Michel Paré, qui précise que le ministre Audet s'est engagé à réviser les choses.

Rien à voir avec les dépassements

Ces entrepreneurs se défendent d'être en partie responsables de ces dépassements de coût à l'origine de la fermeture du chantier et qui fe-

ront l'objet d'une enquête. «Il était question, ici, d'un projet hautement technique, faisant appel à une expertise pointue, a expliqué Sylvain Pelletier. Nous étions appelés à soumissionner, sur invitation. La procédure portait sur des enveloppes fermées et impliquait le choix du plus bas soumissionnaire. Une fois sélectionnée, l'entreprise entrait dans une phase de négociation qui pouvait s'étendre de six à douze semaines. La procédure était très rigoureuse. Nous devions être sérieux et offrir les engagements nécessaires au respect du contrat. C'est nous qui absorbions les dépassements de coût, s'il y en avait.»

Face à eux se présentait un gestionnaire du chantier qui affirmait détenir toutes les ententes requises et contrôler la situation. Un maître d'œuvre qui, quelques mois plus tard, était montré du doigt dans un rapport de la CSST pour son incapacité à maîtriser le chantier. Une situation reconnue par le président de Papiers Gaspésia, qui avouait dès décembre 2003 que le chantier souffrait de problèmes de gestion. Quant aux montants réclamés, les entrepreneurs multipliaient les avis de défaut de paiement, en vain. Ils se faisaient dire que les factures seraient payées, que les retards étaient causés par un manque de personnel.

«On nous disait que l'argent était là, que Papiers Gaspésia disposait même d'une enveloppe de 55 millions en cas de surprise et qu'elle maintenait, en tout temps, un fonds de roulement de 20 millions. Le 30 janvier, le soir même où Papiers Gaspésia décidait de recourir à la protection, on nous disait encore que tout était beau», a résumé Sylvain Pelletier.

Mais au-delà de ces carences, «nous sommes entrés dans ce projet parce qu'il y avait la présence du Fonds de solidarité et du gouvernement, par l'entremise de la Société générale de financement et Investissement Québec. C'était un projet de relance du gouvernement, qui s'est engagé financièrement jusqu'à 65 % des sommes requises. Le risque était inexistait. On obtenait des promesses de paiement et l'on participait à un projet de relance sur invitation, pour notre expertise.»

«Ce n'est donc pas un dossier comme tous les autres. Or, aujourd'hui, les entrepreneurs, ceux-là qui devaient rester jusqu'à la fin, avant que les travaux ne soient stoppés, sont secoués. Au fond, c'est le lien de confiance avec le gouvernement qui risque d'être brisé», a déploré le porte-parole du regroupement.

Ce cri du cœur a été entendu hier par Mario Dumont. Selon les propos recueillis par la Presse canadienne, le chef de l'Action démocratique a déclaré hier souhaiter que le ministre Audet présente une offre améliorée. Le gouvernement du Québec «a une responsabilité très claire» dans ce dossier, a-t-il plaidé, après avoir rencontré trois chefs d'entreprise ayant une créance avec l'usine gaspésienne.

«Le gouvernement passe un test de crédibilité dans ce dossier», a-t-il soutenu. Mario Dumont attend du ministre Audet qu'il revienne la semaine prochaine avec une meilleure proposition aux entrepreneurs. Il n'a cependant pas voulu préciser quelle serait la nature d'une offre qu'il jugerait raisonnable.

Novartis s'intéresse à Aventis

REUTERS

Zurich — Le groupe pharmaceutique suisse Novartis a annoncé hier «étudier la faisabilité» d'un rapprochement avec son concurrent français Aventis, lui-même convoité par son compatriote Sanofi-Synthelabo.

Dans un communiqué inopiné, que Novartis dit être publié en ré-

ponse à une demande de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à Paris, le laboratoire suisse précise ne pas avoir encore décidé d'endosser ou pas l'armure du «chevalier blanc» venant à la rescousse d'Aventis.

Novartis avait déjà fait savoir qu'il étudiait le dossier Aventis, ce qui a alimenté la rumeur.

Hier, il se murmurait sur le mar-

ché que Novartis était prêt à faire une offre à environ 67 euros par action. L'offre hostile de Sanofi, à la fois en actions et en espèces, vaut actuellement 58 euros environ. «On se demande s'il ne va pas y avoir une offre [de Novartis sur Aventis] ce week-end», explique un opérateur.

Chez Aventis, on se refuse à tout commentaire. Sanofi-Synthelabo n'a pu être joint.

EMPLOI

SUITE DE LA PAGE C 1

qu'en 2003, l'économie canadienne avait créé 228 000 emplois répartis entre l'ajout de 248 000 emplois à temps plein et l'élimination de 20 000 emplois à temps partiel.

Découragement au Québec

Par province, le gain net au Québec en février a été de 1200 emplois, qui succèdent aux 1500 perdus en janvier. Une baisse d'activité sur le marché du travail a permis au taux de chômage québécois de reculer de 0,3 point pour se fixer à 8,8 %, soit au niveau le plus bas depuis février 2003 (8,7 %). Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard, s'en est réjoui. «C'est la première fois en 12 mois que le taux descend sous la barre des 9 % au Québec, où plus d'un million d'emplois directs et indirects sont liés à nos exportations. C'est encourageant, mais nous devons agir en aidant à améliorer la compétitivité de nos entreprises.»

Mais pour l'économiste Joëlle Noreau, du Mouvement Desjardins, «c'est une bien mince victoire puisqu'elle résulte de la diminution de la population active, qui comptait 9500 personnes de moins le mois dernier. Depuis décembre, 24 200 travailleurs et chercheurs d'emplois se sont retirés de la population active, ce qui a permis au taux de chômage de passer de 9,4 à 8,8 % en deux mois.»

A titre de comparaison, l'emploi a également peu

varié en Ontario (+5000) en février et le taux de chômage y est demeuré inchangé, à 6,6 %.

Ce marché du travail sans relief depuis le début de 2004 prépare le terrain à une nouvelle baisse du taux directeur de la Banque du Canada, dont le comité monétaire se réunit le 13 avril prochain. La semaine dernière, la banque centrale a abaissé de 25 points son taux de financement au jour le jour, le ramenant à 2,25 %, afin d'offrir du carburant à la relance de l'activité économique. «La Banque du Canada devrait diminuer une dernière fois ses taux d'intérêt directeurs en avril prochain. Il faut dire que notre banque centrale dispose d'une grande marge de manœuvre dans l'application de sa politique monétaire puisque le niveau de production de l'économie est largement inférieur au plein potentiel et que l'inflation demeurera très faible dans les trimestres à venir», peut-on lire dans le commentaire de l'équipe économique de Desjardins.

«L'alarme ne sonnera pas de sitôt, mais les chiffres sont certainement décevants dans l'ensemble, à un point tel que la Banque du Canada devra songer à une nouvelle baisse du taux directeur», a renchéri Warren Lovely, économiste principal chez Marchés mondiaux CIBC.

Cette perspective d'une autre baisse du taux directeur n'est pas étrangère au plongeon, hier, du dollar canadien face à sa contrepartie américaine. Le rétrécissement projeté de l'écart avec un taux cible de la Réserve fédérale américaine se maintenant à 1 % a poussé le dollar canadien à 74,88 CUS hier, en recul de 89 centimes.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:

www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

Avis public

Commission des transports du Québec

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en décaissant. Dans la section «Avis divers», la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

SANCTIONS : SÉCURITÉ

9101-7715 Québec inc. de Saint-Marcel-de-Richelieu présidée par Mme Sylvie Viens est déclarée totalement inapte pour une durée de 5 ans.
Attribution d'une cote «insatisfaisante».
Décision MCR04-00026

9126-4051 Québec inc. de Saint-Marcel-de-Richelieu présidée par Mme Kellie Viens-Messier est déclarée totalement inapte pour une durée de 5 ans.
Attribution d'une cote «insatisfaisante».
Décision MCR04-00028

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

AUTOBUS

M04-11421-6

VIDÉOCAR LAURENTIDES INC.
603, rue de La Taupinière
Sainte-Adèle QC J3B 3J2
PROC. : CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
DEMANDE : NOUSÉ

Territoire : L'Aéroport Montréal-Trudeau
Horaire/fréquence : sur demande
Clientèle : groupes de personnes
Conditions/restrictions : 1- pour un même voyage, le point de départ et la destination finale de la tournée doivent nécessairement être l'Aéroport Montréal-Trudeau; 2- ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes qui arrivent à l'Aéroport de Montréal-Trudeau à Dorval ou en repartent à bord d'avions effectuant des vols intercontinentaux; 3- la détentrice renonçant aux droits prévus aux articles 43 et 61 du Règlement sur le transport par autobus, n'est pas autorisée à effectuer un voyage notifié à partir d'un endroit sis dans la ville de Montréal autre que l'Aéroport Montréal-Trudeau à Dorval.
Catégorie : A1
Durée : 5 ans

AUTOBUS HELIE INC.
3505, boul. Port Royal
Béancourt QC G9H 1Y2
ET DEMANDEUR-CÉDANT
3098-3001 QUÉBEC INC.
1297, chemin Gagné, RR 8
Granby QC J6G 9H9
TRANSFERT : 3-M-001265-002A
TRANSPORT NOUSÉ
Date de fin : 2007-09-16

LES AUTOBUS MAHEUX LTÉE
156, route 393, CP 277
La Sarre QC J92 2X5
MODIFICATION : ABONNEMENT
7-Q-000507-033A

Territoire : De Kitchisakik Lac-Simon, Val-d'Or (la partie de cette municipalité anciennement connue sous le nom de Louvrouville) à la résidence Le Faisceau à Amos enlève résidence Le Faisceau à Amos remplacer par : Centre L'Horizon de Val-d'Or.
Clientèle : Autochtones adultes en formation via la Commission de développement des ressources humaines algoniennes de l'Abitibi
Horaire/fréquence : Départ : 17 h Arrivée : 20 h 45 (vendredi) Départ : 17 h Arrivée : 20 h 30 (dimanche) Remplacer par : Départ : 6 h, Retour : 8 h 20 Départ : 15 h Retour : 17 h 15. Du lundi au vendredi
Catégorie : A6 ajout A5
Condition/restriction : Demeure inchangée
Date de fin : 2007-05-20

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE
TAXI
Olivier-Aime, James
11225, rue Ethier
Montréal-Nord QC H1H 3G8
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT
A.11 Montréal
BESOIN PARTICULIER : Transport adapté

Arcuri, Giacomo Carlo
8779, rue Viau
Saint-Léonard QC H1R 2V4
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT
Agglomération Mont-Tremblant
BESOIN PARTICULIER : touristes, gens d'affaires, clients de «Time Sharing», hôtels, restaurants, clubs, auberges, motels, site camping et autres commerces, CLSC, hôpitaux, cliniques

Arcuri, Giuseppe
455, boul. Henri-Bourassa Ouest
Montréal QC H3L 1P3
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT
Agglomération Mont-Tremblant
BESOIN PARTICULIER : touristes, gens d'affaires, clients de «Time Sharing», hôtels, restaurants, clubs, auberges, motels, site camping et autres commerces, CLSC, hôpitaux, cliniques

Piroska, Tibor
752, rue Drummond
Laval QC H7W 4H3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Martel, Bernard
792, boul. St-Jean-Baptiste
Sainte-Martine QC J0S 1V0
TRANSFERT : 3-M-218034-001A
Agglomération Sainte-Martine

RESTREINT
Agglomération Mont-Tremblant
BESOIN PARTICULIER : Touristes, gens d'affaires, clients de «Time Sharing», hôtels, restaurants, clubs, auberges, motels, site camping et autres commerces, CLSC, hôpitaux, cliniques

Mc Shad, Rudy
4192, rue Sainte-Anne
Pierrefonds QC H9H 588
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Samim-Firouz-Salari, Mohammad
5639, boul. Marie-Victorin
Brossard QC J4W 1A2
TRANSFERT : 6-M-219646-001A
Agglomération A.11 Montréal

Bernadin, Jean Simeon
3231, rue de Lyon
Longueuil QC J4L 3S3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Bélair, Céline
161, rue Prévoist, app. 2
Longueuil QC J4J 1H2
TRANSFERT : 6-M-219646-001A
Agglomération A.2 Longueuil

Martin, Lucien
12, rue Saint-Stanislas
Terrebonne QC J7M 1Z5
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RÉGULIER
Agglomération Saint-Lin-Laurentides

TOMAS ROSALES ET FILS
1464, rue Lacoste
Longueuil QC J4G 2G5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Nascimento, Orbelino
159, rue O'Caïn
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 3V3
TRANSFERT : 4-M-21127-001A
Agglomération A.11 Montréal

TOMAS ROSALES ET FILS
1464, rue Lacoste
Longueuil QC J4G 2G5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Rosales, Tomas
1464, rue Lacoste
Longueuil QC J4G 2G5
TRANSFERT : 6-M-219648-001A
Agglomération A.11 Montréal

Grenier, Michel
2264, rue Delormier
Longueuil QC J4K 3P3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Grenier, André
2264, rue Delormier
Longueuil QC J4K 3P3
TRANSFERT : 9-M-220778-001A
Agglomération A.2 Longueuil

TAXI MONTREAL OUEST LTÉE
3773, boul. Côte-Vertu, bureau 350
Saint-Laurent QC H4R 2M3
AUTORISATION D'ACQUISITION D'INTÉRÊT
1-M-204549-004A-005A-007A-010A-011A-012A
Nouvel actionnaire : Vouladakis, Christos

Piroska, Tibor
752, rue Drummond
Laval QC H7W 4H3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Martel, Bernard
792, boul. St-Jean-Baptiste
Sainte-Martine QC J0S 1V0
TRANSFERT : 3-M-218034-001A
Agglomération Sainte-Martine

Blemur, Pierre-André

12403, 60e Avenue
Montréal QC H1C 1P4
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Barboto, Catalina
3952, rue de la Duchesse
Laval QC H7E 5H5
TRANSFERT : 4-M-218124-001A
Agglomération A.11 Montréal

Charafeddine, Hussein
4104, av. Kent
Montréal QC H3S 1N6
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Karabatsos, Photios
3293, 7e Rue
Laval QC H7V 1N4
TRANSFERT : 7-M-218337-001A
Agglomération A.11 Montréal

Charlot, Mitho
1535, rue de l'Harmonie
Laval QC H7A 4E8
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Rotta, Luciano
11979, rue Monty, app. 12
Montréal-Nord QC H1G 6K5
TRANSFERT : 1-M-215644-001A
Agglomération A.11 Montréal

Lalanne, Jacob
8130, rue Clovis
Laval QC H7A 1A8
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Guindé, Alfred
5063, rue Curie
Laval QC H7W 4V7
TRANSFERT : 1-M-210975-001A
Agglomération A.11 Montréal

Hassan, Mohamad
135, boul. Deguire, app. 711
Saint-Laurent QC H4N 1N8
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Tanguay, Léo Albert
7A, Parc Tisseur
Léry QC J6N 1G1
TRANSFERT : 0-M-202429-001A
Agglomération A.26 Châteauguay

Moisan, Jonathan
386, rue Saint-Jacques Sud
Coaticook QC J1A 2N9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Ouellet, Mario
(Taxi Express)
123, rue Saint-Marc, app. 2
Coaticook QC J1A 2M2
TRANSFERT : 4-M-219874-001A
Agglomération Coaticook

Bijou, Salah
1111, des Gardénias
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans QC G0A 4E0
PROC. : Me Alain Fecteau
DEMANDE 3 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT
A.36 Québec
BESOIN PARTICULIER : Visant à assurer le transport par véhicule taxi adapté de personnes handicapées, de personnes à mobilité réduite, de personnes âgées ayant besoin d'assistance ainsi que de leurs accompagnateurs. Le territoire autorisé demandé est l'agglomération A.36 Québec ainsi que tout autre territoire lorsque l'origine ou la destination de la course est située dans l'agglomération A.36 Québec, de même que toute autre agglomération où il n'y a aucun taxi offrant le service visé.
Durée : Sans

Amir, Said
375, 54e Rue Ouest, app. 6
Québec QC G1H 5A7

PROC. : Me Alain Fecteau
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lévesque, Réal
4150, 6e Avenue Est, app. 417
Charlebourg QC G1H 7A8
TRANSFERT : 6-Q-206980-001A
Agglomération A.36 Québec

Belair, Robert
420, rue Tanguay, app. 2
Trois-Rivières-Ouest QC G9A 6G9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Succession Pierre Périgny
8460, Pré-Laurin
Saint-Léonard QC H1R 2P7
TRANSFERT : 6-Q-206535-001A
Agglomération A.40 Trois-Rivières

Oubareche, Fatiha
1626, avenue de la Véréndrye, app. 3
Québec QC G1J 4W1
PROC. : Me Alain Fecteau
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Beaulé, Raymond
384, St-Luc, app. 1
Québec QC G1N 2T3
TRANSFERT : 9-Q-201335-001A
Agglomération A.36 Québec

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

VRAC COURTAGÉ

CAMIONNAGE EN VRAC RADISSON INC.
349, 6e Avenue Ouest
Amos QC J9T 2V6
PROC. : Me Louis Lavoie
DEMANDE DE PERMIS
Zone Région 08 (Baie-James)
Waskaganish, Nemiscau, Eastmain, Wemindji, Chisasibi, Baie-James, Waskaganish, Nemiscau, Eastmain, Wemindji, Chisasibi
Remarque : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Baie-James (99060) située au nord du 51e parallèle.

SOUS-POSTE TRANSPORT DE VRAC
MATAGAMI-QUÉVILLON INC.
107 G, rue Principale Sud, CP 296
Lébel-sur-Quévillon QC J0Y 1X0
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Région 08 (Baie-James)
Waskaganish, Nemiscau, Eastmain, Wemindji, Chisasibi, Baie-James, Waskaganish, Nemiscau, Eastmain, Wemindji, Chisasibi
Remarque : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Baie-James (99060) située au nord du 51e parallèle.

SOUS-POSTE TRANSPORT DE VRAC
MATAGAMI-QUÉVILLON INC.
107 G, rue Principale Sud, CP 296
Lébel-sur-Quévillon QC J0Y 1X0
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Chibougamau-Chapais
Waswanipi, Chapais, Chibougamau, Mistissini, Baie-James, Waswanipi, Mistissini, Ouje-Bougoumou
Le texte complet du territoire peut être consulté à nos bureaux.

SOUS-POSTE TRANSPORT DE VRAC
MATAGAMI-QUÉVILLON INC.
107 G, rue Principale Sud, CP 296
Lébel-sur-Quévillon QC J0Y 1X0
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
RENOUVELLEMENT : 1-M-52803P-002E
Le texte complet du territoire peut être consulté à nos bureaux.

SOUS-POSTE CAMIONNAGE EN VRAC

CHIBOUGAMAU-CHAPPAIS (ZONE 7) INC.
904, 3e Rue
Chibougamau QC G8P 1R2
RENOUVELLEMENT : 3-M-52802P-003D
Le texte complet du territoire peut être consulté à nos bureaux.

L'ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA ZONE DE JOLIETTE INC.
1289, Place Henri-Dunant
Joliette QC J6E 3T4
PROC. : Me Pierre Beaudet
DEMANDE DE PERMIS
Zone Joliette
Sainte-Élisabeth, Saint-Clément, de-Brandon, Saint-Paul, Crabtree, Saint-Pierre, Joliette, Saint-Thomas, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Charles-Borromée, Saint-Ambroise-de-Kildare, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Béatrix, Saint-Alphonse-Rodriguez, Sainte-Marcelline-de-Kildare, Saint-Côme, Sainte-Émilie-de-l'Énergie, Lac-Matawin, Lac-Legendre, Saint-Guillaume-Nord, Lac-Santé
Le texte complet du territoire peut être consulté à nos bureaux.

AVIS DIVERS

Avis

La Commission des transports du Québec, en vertu de l'article 79, paragraphes 4 et 8, et de l'article 80 de la Loi concernant les services de transport par taxi, poursuivra l'audience publique concernant la possibilité de délimiter ou de fusionner les agglomérations de taxi suivantes :

Agglomération de Aylmer
Agglomération de Buckingham
Agglomération de Gatineau
Agglomération de Hull

À la suite de cette audience publique, la Commission pourrait maintenir les agglomérations de taxi actuelles, les délimiter ou les fusionner, en tout ou en partie.

Dans le cas où la Commission délimiterait ou fusionnerait des agglomérations, elle modifiera les permis de propriétaire de taxi ainsi que les permis d'intermédiaire en services de transport par taxi de ces agglomérations de manière à tenir compte de toute modification de territoires.

La Commission a débuté cette audience le 3 février 2004 et elle a été ajournée le 6 février 2004. Elle se poursuivra le 16 mars 2004 à 10h pour se poursuivre s'il y a lieu les 17, 18 et 19 mars 2004 au Holiday Inn Plaza La Chaudière, 2 rue Montcalm, Gatineau (Québec) J8X 4B4, Salon B.

Toute personne qui désire s'exprimer lors de cette audience devra se présenter à la première journée de la reprise de cette audience.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires concernant cette audience publique de la Commission, vous pouvez communiquer avec notre service à la clientèle au 1 888 461-2433.

Secrétaire de la Commission

Québec

• CULTURE •

DANSE

La culture africaine en fête

FRÉDÉRIQUE DOYON
LE DEVOIR

Lors de leur dernier passage à Montréal en 1967, le dodelinement de leurs seins nus avait ébranlé la pudeur des autorités québécoises. L'escouade de la moralité avait débarqué sur la scène en milieu de spectacle, sommant les artistes des Ballets africains à comparaître pour incécence.

Quarante ans plus tard, l'épisode n'est pas oublié. «*La troupe était excédée, se rappelle Dioubaté Saïdou, directeur national de la Culture de la Guinée, qui accompagne la troupe en tournée, parce qu'elle se réclamait d'une liberté de création artistique. Le thème se traitait de cette façon [les seins nus] tel que la tradition l'avait retenu. Que cela défie des convenances, c'est une chose, mais que la police monte sur scène et en fasse un scandale, c'était trop!*»

L'incident est tout de même loin derrière la troupe, véritable institution africaine, qui célèbre ses 50 ans d'existence avec une tournée internationale. Pour l'occasion, quelque 30 danseurs des Ballets africains proposent un condensé des meilleurs moments du répertoire, des pièces plus traditionnelles à celles plus près de la réalité contemporaine. S'y conjuguent la danse, le chant, la musique et le conte.

Car si la compagnie a pour mission de faire connaître la culture africaine dans toute sa diversité, pas seulement la guinéenne, explique M. Saïdou, elle se fait aussi un devoir d'aborder les problématiques contemporaines du conti-



SOURCE PRODUCTIONS NUITS D'AFRIQUE

Quelque 30 danseurs des Ballets africains proposent ce week-end un condensé des meilleurs moments du répertoire de la troupe qui célèbre ses 50 ans.

nent dans ses spectacles. «*Après 50 ans d'indépendance, il faut reconnaître que l'Afrique véhicule toujours certaines valeurs rétrogrades et incompatibles avec le développement sociohumain*, rapporte M. Saïdou. *Tout ce qui touche à l'épanouissement de la femme, étant donné la place centrale qu'elle joue dans le développement du continent, les questions de mutilations génitales qui sont dénoncées, l'excès de liberté sexuelle des adolescents*», énumère-t-il.

Le spectacle fait aussi le pont

entre les générations, d'une part en montrant les différences entre la vie des villes et celle des villages. L'énergie des jeunes — rappelez-vous qu'ils forment la moitié de la population africaine — est aussi mise à l'avant-plan afin de «*restaurer la confiance et l'optimisme pour faire face aux défis, en particulier la lutte contre la pauvreté*», indique le directeur de la Culture.

Bref, les Ballets africains jouent la carte de l'identité culturelle africaine. Et Montréal devrait cette fois s'y livrer sans résistance.

Les Grands Ballets canadiens dévoilent leur programmation 2004-05

Un peu de piquant dans la continuité

FRÉDÉRIQUE DOYON
LE DEVOIR

Le directeur artistique des Grands Ballets canadiens de Montréal (GBC), Grégor Pankov, persiste et signe. Pour la prochaine saison, il suit sa «*ligne directrice*» en offrant de «*bonnes productions*», qui prennent le pouls du ballet actuel et qui stimulent la création.

Un mélange de pragmatisme et d'audace semble être sa règle d'or. Ainsi, il avoue que «*c'est toujours mieux de commencer la saison avec un ballet intégral*». Il invite tout de même, pour baptiser la saison en octobre, l'inventif chorégraphe français Jean-Christophe Maillot, des Ballets de Monte-Carlo, afin qu'il livre son *Roméo et Juliette* aux danseurs de la compagnie montréalaise.

Même chose côté création. Après 40 ans sans création originale, les GBC commandent pour la cinquième fois une nouvelle œuvre, en chœur pour mars 2005, histoire de mettre du piquant dans la saison. Mais, prudent, M. Pankov confie la chose à la jeune chorégraphe Didy Veldman, dont le *Carmen* hardcore avait connu un joli succès en 2000. La soirée sera partagée avec l'autre jeune poulain du directeur, Stijn Celis, créateur du *Cendrillon* de

cette année et dont le décapant *Noces* sera repris.

Chose certaine, le directeur honore ses relations artistiques en invitant de nouveau le chorégraphe israélien Ohad Naharin, auteur du *Minus One* tant acclamé. Une création ou l'une des œuvres de son répertoire bouclera la saison en juin.

Le volet des compagnies invitées a un rôle vaste: «*montrer ce qu'est le ballet aujourd'hui*», indique M. Pankov, qui promet d'abord un délicieux «*moment de méditation*» avec la venue surprenante de la Cloud Gate Company de Taiwan, qui présentera *Moon Water* en novembre.

À l'autre bout du spectre, ces invités offrent aussi un corpus plus strictement classique, que les GBC sont moins aptes à rendre. Le Ballet national de Hollande remplira ce rôle avec un programme triple comprenant *Carmen*, *Four Schumann Pieces* et *Light and Shadow*, présenté en avril. Enfin, la visite inédite du Ballet Eifman de Saint-Petersbourg contrastera avec la grisaille d'avril, son *Carmen rouge* mélangeant classicisme, théâtralité et techniques cinématographiques.

Avec cette formule de plus en plus fermement enracinée, les affaires des GBC vont bon train. Les abonnements ont connu une légère hausse de 13 % et leur public rajeunit, selon une étude en cours.

EN BREF

Critique voilée de La Passion... dans un sermon prononcé devant le pape

Cité du Vatican (AFP) — Une critique voilée du film de Mel Gibson,

La passion du Christ, a été formulée hier lors d'un sermon prononcé devant le pape Jean-Paul II par le prédateur du Vatican, le père franciscain Raniero Cantalamessa. «*Le peuple juif, en tant que tel, n'est pas responsable de la mort du Christ*», a affirmé le père Cantalamessa dans son sermon du carême. «*La Passion est un film à blâmer s'il pousse à croire que tous les juifs de l'époque et des époques successives sont responsables*

de la mort du Christ», a-t-il affirmé. Mais «*le film ne peut pas être accusé d'avoir trahi la vérité historique s'il se borne à montrer qu'un groupe influent de juifs de l'époque a joué un rôle déterminant*», a-t-il argumenté. Le pape Jean-Paul II a vu le film au mois de janvier, mais n'a pas exprimé de jugement, a fait savoir le Vatican pour couper court à une information prêtant au pape une approbation de l'œuvre.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

PROVINCE DE QUÉBEC



Ville de Saint-Eustache
Comté de Deux-Montagnes

Avis public

Avis est, par les présentes, donné aux personnes intéressées que la ville de Saint-Eustache entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, afin de devenir propriétaire des parties de rues ou places publiques ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans.

Le texte de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes est le suivant :

«Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes :

- 1° Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;
- 2° Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur cadastre (chapitre C-1);
- 3° Une copie de cette description vidimée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité et au Bureau de la publicité des droits;
- 4° Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant sur le territoire de la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant :
 - a) le texte intégral du présent article;
 - b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;
 - c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes.»

La Ville se prévaut de l'article ci-dessus mentionné pour ce qui concerne les rues ou parties de rues suivantes :

- A) Une partie de la rue Ducharme, de forme irrégulière, étant le lot deux millions cinq cent vingt-deux mille trois cent cinquante-six (2 522 356), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant six mètres et dix centièmes (6,10) vers le nord-ouest et le nord-est, neuf mètres et cinquante-sept centièmes (9,57) le long d'un arc de cercle de six mètres et dix centièmes (6,10) de rayon vers le sud, contenant une superficie de huit mètres carrés (8,0 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- B) Une partie du parc Lauzanne, de forme irrégulière, étant le lot deux millions cinq cent vingt-deux mille quatre-vingt-seize (2 522 096), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24) vers le nord-ouest, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48) vers le nord-est, neuf mètres et cinquante-sept centièmes (9,57) le long d'un arc de cercle de six mètres et dix centièmes (6,10) de rayon vers le nord, vingt-sept mètres et quarante-trois centièmes (27,43) vers le sud-est, neuf mètres et cinquante-sept centièmes (9,57) le long d'un arc de cercle de six mètres et dix centièmes (6,10) de rayon vers l'ouest, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48) vers le sud-ouest, contenant une superficie de cinq cent soixante-treize mètres carrés et quatre dixièmes (573,4 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- C) Une partie de la 43^e Avenue, de forme irrégulière, étant le lot deux millions cinq cent vingt-deux mille cinq cent cinquante et un (2 522 551), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant douze mètres et soixante-dix centièmes (12,79) vers le nord-ouest, quatre-vingt-quatre mètres et quatre-vingts centièmes (84,80) vers le nord-est, douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19) vers le sud-est, quatre-vingts mètres et quatre-vingt-deux centièmes (80,92) vers le sud-ouest, contenant une superficie de mille dix mètres carrés et deux dixièmes (1 010,2 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- D) Une partie de la 56^e Avenue, de forme trapézoïdale, étant le lot deux millions cinq cent vingt-deux mille soixante-dix-sept (2 524 077), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant sept mètres et soixante-dix centièmes (7,78) vers le nord-ouest, cent quarante mètres et vingt centièmes (140,20) vers le nord-est, huit mètres et cinq centièmes (8,05) vers le sud-est, cent trente-six mètres et sept centièmes (136,07) vers le sud-ouest, contenant une superficie de mille cinquante-trois mètres carrés et un dixième (1 053,1 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- E) Une partie de la 56^e Avenue, de forme trapézoïdale, étant le lot deux millions cinq cent vingt-trois mille deux cent quarante-trois (2 523 243), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant trois mètres et cinq centièmes (3,05) vers le nord-ouest, quarante mètres et soixante-dix centièmes (40,70) vers le nord-est, trois mètres et neuf centièmes (3,09) vers le sud-est, quarante et un mètres et dix-neuf centièmes (41,19) vers le sud-ouest, contenant une superficie de cent vingt-quatre mètres carrés et huit dixièmes (124,8 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- F) Une partie de la 35^e Avenue, de forme rectangulaire, étant le lot deux millions cinq cent vingt-trois mille dix-neuf (2 523 019), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19) vers le nord-ouest et le sud-est, soixante mètres et cinquante-sept centièmes (60,96) vers le nord-est et le sud-ouest, contenant une superficie de sept cent quarante-trois mètres carrés et deux dixièmes (743,2 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- G) Une partie de la 36^e Avenue, de forme rectangulaire, étant le lot deux millions cinq cent vingt-deux mille neuf cent vingt-sept (2 522 927), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19) vers le nord-ouest et le sud-est, quarante-huit mètres et soixante-dix centièmes (48,77) vers le nord-est et le sud-ouest, contenant une superficie de cinq cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et six dixièmes (594,6 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- H) Une partie de la rue de l'Écho, de forme irrégulière, étant le lot deux millions cinq cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-douze (2 522 992) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant six mètres et soixante-dix centièmes (6,66) vers l'ouest, soixante-neuf mètres et six centièmes (69,06) le long d'un arc de cercle de quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24) vers le nord-ouest, le nord, le nord-est et le sud-est, six mètres et soixante et un (6,61) vers l'est, quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24) vers le sud-ouest, contenant une superficie de sept cent trente-cinq mètres carrés et deux dixièmes (735,2 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- I) Une partie de la 62^e Avenue, de forme triangulaire, étant le lot deux millions cinq cent vingt-quatre mille quatre cent trente-cinq (2 524 435), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant dix-sept mètres et cinquante-huit centièmes (17,58) vers le nord, quinze mètres et trente-sept centièmes (15,37) vers l'est, vingt mètres et vingt-neuf centièmes (20,29) vers le sud-ouest, contenant une superficie de cent trente et un mètres carrés (131,0 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- J) Une partie de la rue Pelletier, de forme triangulaire, étant le lot deux millions cinq cent vingt-deux mille cent trois (2 522 103), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant treize mètres et trente-quatre centièmes (13,34) vers le nord, cinq mètres et dix-huit centièmes (5,18) vers le nord-est, seize mètres et quatorze centièmes (16,14) vers le sud, contenant une superficie de trente et un mètres carrés et six dixièmes (31,6 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- K) Une partie du chemin de la Côte-Cachée, de forme irrégulière, étant une partie du lot deux millions cinq cent vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-dix-sept, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, et indiquée par les lettres A-B-C-D-E-A (Ptie 2 523 797), mesurant deux cent soixante-cinq mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (265,94) vers le sud-ouest, six mètres et soixante-treize centièmes (6,73) vers l'ouest, mesurant respectivement trente-six mètres et sept centièmes (36,07) et deux cent trente-six mètres et quatre-vingt-dix centièmes (236,90) dans sa ligne brisée nord-est, un mètre et quatre-vingt-seize centièmes (1,96) vers le sud-est et bornée vers le sud-ouest par les lots 2 524 060, 2 524 053 (rue) et 2 523 798, vers l'ouest par le lot 1 357 101, vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 2 523 797, rattachement le point sud-ouest (point "A") est situé à l'intersection des limites nord-est et sud-est du lot 2 524 060, contenant une superficie cinq cent soixante-dix mètres carrés et un dixième (578,1 m²). Ladite partie de lot est plus amplement détaillée au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.
- L) Une partie de la 62^e Avenue, de forme trapézoïdale, étant le lot deux millions cinq cent vingt-trois mille trois cent soixante-dix-sept (2 523 377), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes, mesurant cent quatre-vingt-quinze mètres et quatre-vingt-dix centièmes (195,99) vers le nord, vingt-six mètres et soixante-six centièmes (26,66) vers le nord-est, cent quatre-vingt-seize mètres et soixante-neuf centièmes (196,69) vers le sud, vingt-six mètres et vingt-cinq centièmes (26,25) vers le sud-ouest, contenant une superficie de trois mille neuf cent quarante-neuf mètres carrés et sept centièmes (3 949,7 m²). Ledit lot est plus amplement détaillé au plan et à la description technique préparés par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 2003, sous le numéro 15105 de ses minutes.

Avis est aussi donné que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° de l'article 422 ont été accomplies. Le Conseil municipal de la Ville a approuvé la description desdites rues ou parties de rues à une assemblée tenue le 8 décembre 2003 aux termes de sa résolution 2003-12-618.

Avis est également donné qu'une copie vidimée par un arpenteur-géomètre des descriptions techniques complètes et des plans de ces rues et places publiques est déposée au bureau du soussigné où les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, de même qu'au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Deux-Montagnes.

Saint-Eustache, ce 10 décembre 2003

Le greffier de la Ville
Gilles Gougeon

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

CHARME PRESTIGE

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A Nadeau

514-985-3454 • 1 800 363-0305 janadeau@ledevoir.com



BOUCHERVILLE

Authentique XVIII^e en pierre dans le vieux village, vue directe sur Fleuve, 25min du centre Mtl, 3 cheminées, grandes pièces, 3ch/c, grenier. Terrain 26000pc, jardin, piscine creusée, grange. Charme unique. Occupation 1^{er} Juillet 2004 - Vente directe : 650 000\$.

Par courriel uniquement :
patgon@globetrotter.net



LE 777

Condominiums avec vue imprenable sur le centre ville de Montréal, plusieurs superbes unités encore disponibles. Stationnement intérieur. 777 Gosford (entrée rue St-Louis) Samedi et dimanche de 12h à 17h et sur rendez-vous
514.770-5040 ou 514.947.5597
www.habiter.com



LE ORLÉANS

Condominiums et pied à terre au pied de la Basilique. Cuisine et salles de bains d'inspiration italienne, planchers de bois exotique, stationnement intérieur.
457 St-Sulpice (au sud de Notre-Dame)
sam et dim 12h-17h; lun au ven 13h-18h et sur rendez-vous
514.947.5597 ou 514.770.5040
www.habiter.com



MONT ST-LOUIS

- Pour vivre au cœur de l'action et de la culture
- Superbe condo rénové au goût du jour
- Style loft, 1 ch. + poss. d'une 2^e sur la mezzanine
- 1250 pi. car. +/- incluant la mezzanine
- Possibilité d'ajouter une autre pièce dans les combles
- Plafond 21 pi. & poutres
- Stat. int., a/c. 435 000 \$
- Au cœur du quartier latin & des services !

Danièle Marcotte, agent immobilier agréé
514.271.2131



ROYAL BROMONT

GOLFEURS !!! Somptueuse résidence "haut de gamme" 3 chambres à coucher, 3 salles de bain, 3 garages, suite d'invités, grand terrain boisé, superbe aménagement paysager, étang avec cascade, 3/4 h de Montréal. 995 000 \$. Voir photos-add (www.mon-toit.net).

Yves Thibault
1-450-292-5764

Agent immobilier affilié, Groupe Sutton de l'Estrie, cfr. imm. agréé



VISITE LIBRE
dimanche 13h à 16h30
ou sur rendez-vous

CARIGNAN

Secteur champêtre

Grand cottage neuf d'inspiration classique, intérieur contemporain. Superficie habitable de 2 040 pi.ca. Plafond 9', plancher bois franc, boiserie, grande cuisine ergonomique, 3 cdc, construction de grande qualité, fenestration très abondante, proximité école, beaucoup de rangement, chauffage central. Terrain de 15 000 pi.ca. 269 000 \$. 2000 rue de Salières, Carignan. Autre modèle disponible.
514.793.8999 ou 514.951.6464
www.pacha.qc.ca



LE BROADWAY

Au centre du Centre Ville

Immeuble classique New Yorkais entièrement réhabilité, livraison fin 2004. Stationnements intérieurs disponibles, grande variété d'espaces. Bureau des ventes sur place au 65 est. boul. René Lévesque. Mar au jeu 12h - 18h, sam et dim 12h - 17h.
514 396-6480 www.apploft.com



VISITE LIBRE
Dimanche 14h à 16h

2054 DE LA VISITATION

Condo 900 p.c., dernier étage, 2 chambres fermées, grande aire ouverte. Ultra ensoleillé, vue exceptionnelle, bcp de rangement, foyer, sys. d'alarme, 2 balcons privés, 1 cabanon, 1 stat. Pr. du parc Lafontaine. Un bijou ! 209 000 \$
Christina Brazeau 514-602-9531
Groupe Sutton Accès cfr



ANCESTRALE

À St-Denis (cité Kamouraska), splendide demeure ancestrale sur site paisible à la campagne, à 5 min. de La Pocatière et 1h de Québec. 7 générations pièces, 2 s.d.b., cette résidence de 50' x 30' fut entièrement rénovée en 1995. Terrain de 71000 pi.ca. avec remise de 20' x 30'. Prix demandé : 128 000 \$.

zomarrick@sympatico.ca
(418) 856-2434



VISITE LIBRE
Samedi et dimanche
11h à 15h

BELLEFEUILLE

1308 rang St-Camille (à 10 km de l'a. 15)
Magnifique résidence haute gamme sur un terrain de 17,7 arpents, zonage vous permettant de faire de l'élevage d'animaux de tout genre, chèvres, poules, chevaux, etc. Un petit ruisseau borde le terrain à son extrémité et une immense forêt de pins matures vous invite à la promenade, à la randonnée de ski de fond. 399 000 \$. (Poss. échange)
450-628-5524
maisonbellefeuille.com



POUR VOUS...

dans le VIEUX-MONTRÉAL !
Penthouse avec une finition incomparable. Foyer naturel au salon et chambre principale. 2 terrasses et 5 puits de lumières. Cette propriété a tout pour relever le défi afin de vous plaire. Stationnement pour 2 voitures.

Patricia Lallier, agent agréé
514-499-1898
www.immeubleinternational.com



VENDU DANS LE VIEUX-MONTRÉAL

Un autre propriétaire vendeur satisfait et un acheteur heureux. Nous avons d'autres propriétés, contactez-nous, puisque nous avons pignon sur rue au 400, rue Youville, au rez-de-chaussée de l'édifice du 1 McGill.

Patricia Lallier et Mireille Gueymard
514-499-1898
www.immeubleinternational.com



KNOWLTON

Résidence architecturée, vue du lac, près du golf, tennis, plage et centre-ville.

450-242-1334 (jour)
ou 450-538-1067 (week-end)



VISITE LIBRE
dimanche 14h à 16h

AHUNTSIC - SARAGUAY

9035 Jean-Bourdon

Face au bois de Saraguay, petit château de 12 pièces. Somptueuse résidence, cottage de pierre de grande qualité. 1 090 000 \$

Louise Valois, Agent immobilier affilié
1-877-285-3027
Royal LePage Dynastie, courtier immobilier



CÔTE DES NEIGES

VISITE LIBRE dimanche 14 mars de 14h à 16h
3232 rue Lacombe (entre Decelles et Mc Kenna)
Petit Bijou Libre. Charmant cottage détaché entièrement rénové avec goût et raffinement. Rdc concept ouvert, halogène, magnifique plancher de chêne. À l'étage, 3 ch., solarium. Entrée privée pour sous-sol, solb complète. Garage et jardin.

Danielle Boulay cell 915-5025
Groupe Sutton Centre-Ouest Westmount courtier immobilier



VIEUX-QUÉBEC

Condo unique; foyer, vaisselier, vitraux et planchers bois franc d'origine; plafonds hauts; pierre et brique; terrasse; stationnement, cour. Voir photos. www.imcha.com/mhno, code Q8031.

Marie-Hélène Ouellette 418.864.6971
Immeubles Charlevoix, courtier immobilier agréé
www.imcha.com/leseboulements



ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

Maison ancestrale (1820) chaleureuse et rénovée de 43 X 32 p.c. 10 pièces, fenestration abondante, 2 foyers, meubles antiques inclus. Terrain paysagé 62 280 pi² avec grange. Arbres centenaires et fruitiers. 299 000 \$.

450-347-6209



MAGNIFIQUE ANCESTRALE

Deschambault, ancestrale de pierres, sise dans un milieu à caractère historique, en retrait du chemin du Roy, intérieur chaleureux. C'est à voir! 199,000\$

Benoit Caron A.I.A.
1-877-285-3027

Royal LePage Inter-Québec C.I.A.



ILE DES SŒURS

Immeuble de qualité supérieure. Condo de coin, spacieux & lumineux, 2 chambres, 2 salles de bain. Balcon, climatisation, système d'alarme, 2 espaces de stationnement au garage. VUE SUR PARC ET LAC.

ALAIN CHARTIER
Agent immobilier agréé Re/Max du Cartier inc
514-942-1924 www.alainchartier.com



MONTREAL VILLAGE

Condo-mezzanine, soleil à profusion, 2 grandes terrasses et 2 balcons, foyer au gaz, luxe et bon goût. 390 000 \$.

Sonia Couture
Sutton-Access Inc.
(514) 702-0062



CANTONS-DE-L'EST

St-Isidore de Clifton

Vue superbe, charmante maison centenaire en clin de bois, lovée dans les arbres; beaux planchers de bois. Grande galerie. Solarium. Belle grande cuisine. Jolis bâtiments. 100 acres 3/4 boisés.

Nicole Gautier, courtier
819-826-2348



ST-SULPICE 3,57\$ le p.c.

Bord de l'eau, navigable. Magnifique terrain de 95,000 pc sur le bord du fleuve St-Laurent. Vue imprenable du lever et du coucher du soleil. Idéal pour construction de prestige. Inklus: Bungalow de 27'x42', salon, cuisine, 3 cdc, sous-sol fini. A qui la chance?

Gaston Lambert 514-239-2069
Re/Max du Cartier 514-731-7575



CHARLEVOIX LOCATION TOURISTIQUE

Découvrez le charme et le confort uniques de nos chalets, maisons de campagne et villas, et admirez le fleuve dans toute sa majesté.

www.imcha.com
418.435.6868
Immeubles Charlevoix courtier



TERREBONNE

Boisé du golf

Résidence de prestige dans un site enchanteur. Maison modèle à vendre. Fin du projet. Occupation 1^{er} avril 2004. 324 000 \$ taxes incluses.

450-961-0443
Habitations SYDEM

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X

- 100 • 199**
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
102 Condominiums et co-propriétés
103 Propriétés à louer
104 Exterieur de Montréal
105 Laurentides
106 Cantons de l'Est
107 Hors-frontières
108 Maisons de campagne
109 Chalets
110 Terres-fermes
111 Terrains
112 Transactions diverses
113 Services immobiliers
- 160**
Appartements et logements à louer
160 App. et log. à louer
161 Condo à louer
162 Maisons de campagne à louer
163 Chalets à louer
- 200 • 299**
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
202 Propriétés industrielles
203 Espaces commerciaux
204 Commerces à vendre
205 Entrepôts (vente-location)
206 Gestion immobilière
- 300 • 399**
MARCHANDISES
301 Oeuvres d'art
302 Antiquités
303 Ordinateurs
304 Bureautique
305 Téléphone
306 Mobilier de bureau et acc.
- 400 • 499**
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadres et professionnels
402 Éducation
403 Santé et services communautaires
404 Secteur culturel
405 Bureaux
406 Secteur informatique
407 Restauration
408 Restaurants et hôtellerie
409 Services domestiques
410 Emplois partielles - saisonniers
- 500 • 599**
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
502 Services financiers
503 Comptabilité
504 Déclaration d'impôt
505 Informatique et bureautique
506 Préparation de C.V.
507 Traitement de texte
508 Traduction, rédaction
509 Services professionnels
510 Cours
511 Santé
512 Massothérapie
513 Psychothérapie
514 Croissance personnelle
515 Cartomancie, astrologie
516 Voyages
517 Garderie
518 Entretien, rénovation
519 Décoration intérieure
520 Tassement, paysages
521 Déménagement
- 600 • 699**
VÉHICULES
601 Bateaux, yachts, voiliers
602 Automobiles

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT - Gr. 5 1/2 + s.-sol fini, 2 s/b et cuis. Rénovés, 1 660 p.c., gar. dble. (porte élec.). Juil. 1820 \$/m (n.c.).
Venez visiter!
831, ave. St-Jacques, n° 1, dim 14 mars de 10h à 11h30.
514-277-6748

MÉTRO SHERBROOKE

(accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon. Élec. clim. chauffé, frigo, cuisinière, piscine, sauna, buanderie. Tout inclus.
514-842-3234

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

COEUR DU PLATEAU, vrai loft 1400p.c., 6 gr. fenêtres, ensol., réno design, plat. 13.5, 5 élec., meublé, lavr. Réf. 1 850\$/m. 514-237-2168

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

MÉTRO DU COLLÈGE - 4 1/2, juil., pas d'annuaire. Propre. 514-744-4797 (après 18h)

N.D.G. - Ouest de Cavendish
Bas duplex, 2 c.c. Garage double. Parc. Libre. 1 200\$ chauffé.
514-261-7161

NORTHMOUNT
Haut duplex, grand 7 1/2 clair près HEC, Ste-Justine. Garage. 1 600\$ chauffé, équipé.
514-271-4168, 514-342-0443

PARC LAURIER - 6 1/2, 4 électros, foyer. Libre ou avil. 1 400\$ chauffé. 514-276-7478

PLATEAU - métro Laurier, 6 1/2, rénové, non chauffé. Libre. 1 300 \$/m. 450-671-6830

PRÈS CINÉMA BEAUBIEN
6 1/2 + s.-s. fini, boiseries. Grand balcon. Libre. 1 100\$ 514-948-3416

ROSEMONT, Estrenné 5 1/2
Tout rénové, 2 c.c. fermées, pl. bois franc. Libre immédiatement 850\$. 450-460-7248

RUE DELORMIER - 5 1/2, entrée lavessis/écheuse. Libre 1 juil. 750 \$/m. 514-821-8337 (après 19h)

VIEUX MONTRÉAL
Luxeux 3 1/2, loggia avec vue sur jardin privé, foyer. Non-fumeur. 1 200\$. 514-214-9887 514-849-5125

VIEUX-MONTRÉAL Loft 1 200 p.c. 395, Notre-Dame Ouest no. 301 1 500 \$/m. 514-286-2963

161 SOUS-LOCATION

C.D.N. "Le Rockhill"
1er mai au 31 juil. 2004 4 1/2, 2 c.c. 2 s.b., 2 stat. int. disp. 1 135\$ chauffé + 130\$ (stat.) Nouveau bail poss. 514-341-6071

164 CONDOMINIUMS À LOUER

BONSECOURS, loft, cachet, 4e, vue, 1 c.c. fermée, bois franc, 5 électros. 1 395 \$/m. 514-949-0462

C.D.N.
Condo, 4 1/2 avec mezz., lav/sech. Près UdeM, métro. 950\$. Avril. 514-735-1481

ILE-DES-SOEURS, Gr. 3 1/2, bien meublé, lumineux. Spa, gym, sauna. Vue sur ville et fleuve. Gat. int. Libre. 2 200 \$/m. 514-990-6066

VIEUX-MONTRÉAL
Magnifique condo 1 000 p.c. incluant 1 c.c., foyer, poêle, réfrigérateur, lav-sech et lave-vaisselle. 1 200\$ 450-465-9360

167 MEUBLÉS

VIEUX-MONTRÉAL
Place Royale
Condo avec cachet, meublé. 1 400 p.c., 2 c.c., 2 s.b. de b. 5 électros. Stat. int. Libre. 2 500\$. 514-802-3705

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

***** PARIS *****
XVe, superbe appart. 3 1/2, meublé ancien, l'équipé, 2-4 pers., par. Disp. sem./mois. (450) 988-0262

À CARPENTRAS en PROVENCE
Juil 2 1/2, centre-ville
près d'Avignon. 514-972-9294

À PARIS - 400 à 700 euros/sem.
Bastille, Marais.
xyzap@yahoo.fr
011-33-6-09-11-17-86

À SAISIR! 3^{es} PARIS XIX^e 1 à 4 personnes. App. clair, 2^e étage, ascenseurs, garage 514-767-9027

BRETAGNE-SUD et PARIS XI
Confort et convivialité
Fax 01133160287753
courriel a@dansparis.com
Sites www.labretagne-sud.com et www.dansparis.com

FRANCE-SUD-OUEST - Lauzerte
Maison village médiévale chemin St-J.-de-Compostelle 11^{me} de Toulouse, 2 confort (4-5 pers.) 450-451-8823
www.hudson-gestion.com

NICE, la plus belle vue mer de la Côte, chambres sur colline d'oliviers et pins, terrasses, réno dans l'esprit italo-provençal. Tél 33-6-07-51-15-77 boronice@hotmail.com

PARIS - 500\$/sem. et St-Germain-Bastille. Marais. 514-487-3476 marcohebert@wanadoo.fr

PARIS - Bois de Vincennes, métro Porte Dorée, condo 3 ch. 514-277-1014, locatvparis@hotmail.com

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

PARIS QUARTIER LATIN
Idéalement situé 50m Notre-dame-Seine, grand studio lumineux, poutres, tomettes, cheminée, cuisine séparée, entièrement équipée (lit 2 pl. + appoint) 950 \$/sem. Intéressé. 819-777-4498

Particulier, loue appartement meublé F2 (60 m2) à la semaine et plus, quartier MONTMARTRE, de Juin à Septembre. Conditions, descriptif et photos à la demande, base loyer mensuel 2 800 Euro, Envoyer courriel à: a.chauliac@bouygues-construction.com ou tél: +33 6 82 60 71 55

SUD DE LA FRANCE - Corbières (pays Cathari) maison de village 4 c.c., 2 s.b. + jardin. 22km de la mer. monsite.wanadoo.fr/corbières (514) 525-4595 (514) 924-5003

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CAP À L'AIGLE
Charlevoix, splendide villa, très privée, vue et accès au fleuve. 4 foyers, 4cc, 4s/b, piscine. A la semaine. 514-683-1437 vacancapitalaigle@hotmail.com

CHARLEVOIX, villa haut de gamme face fleuve. (514) 843-0198 www3.sympatico.ca/boulelements

GASPÉSIE - NEWPORT
Bord mer 3 c.c. Sem. 418-653-5583 http://pages.infinit.net/ludgi

GASPÉSIE, Parc Forillon, très jolie maison, 2 c.c., toute équipée. Vue panoramique. 418-892-5449

ISLE-AUX-GRUES
Directement bord du fleuve. Paix, silence, beauté. Couchers de soleil. Paradis pour les ornithologues. Meublé avec commodités. Mai, juil, sept./sem. 418-884-4221 commu1@globetrotter.net

MINGANIE COTE-NORD
Vue exceptionnelle sur les Mingan, Anticosti. Spacieuse sur 2 étages, équipée, 2 c.c., iterie. Sem. (418) 465-2107

STE-ADELE
Charmante petite maison champêtre, meublée, 2 c.c., grand terrain, très privé, vue, facile d'accès. Juin à octobre. 5500\$ 514-295-3869 www.maisonchampetre.com

176 CHALET À LOUER

10 MINUTE MONT ORFORD, MAGOG. 1 nuit 150 \$, saison 4 500 \$. 819-847-2204

BIC - Chalet-Loft, en forêt, vue magnifique fleuve. Sem/mois. Disp. période estivale. 418-725-4784

ILES-DE-LA-MADELINE
Chalets à louer, à la sem, meublés, vue sur la mer, 5 min. plage. 400\$/sem. Juillet/août. Spécial : mai/juin/sept. 300\$/sem. (418) 988-2207 - (418) 988-5105

ILES-DE-LA-MADELINE
Maison bord de mer. 4 au 11 juillet. 514-270-4613

ISLE-AUX-GRUES
Chalet bord de l'eau, it. incl. 5 pers. Mai à oct. (418) 248-4687

LAC SIMON, plage privée, sable blanc. 2 c.c., toit cathédrale. Vue. 3 100\$ pour 2 mois (juin et juillet). Accomode 6 514-332-1404

PARC DU BIC et MÉTIS-SUR-MER
Vue fleuve, foyer, tout équipé. Ouvert à l'année. www.vieuxduparcmer.com (418) 750-5915

STE-ADELE - À côté des pistes, tout meublé, chauffé, 3 c.c., foyer, très propre. Fin de sem/sem/mois. 450-677-7237

192 ON DEMANDE À LOUER

CHERCHONS CHALET
Bord de l'eau. 3 c.c. ou plus. Août ou juillet et août. (514) 937-5225.

275 LOCAUX À LOUER

LOCAL À LOUER
600 à 900 p.c. Libre août. St-Zotique angle Chabot. Jos 514-382-6640

301 ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450) 466-8920

303 ANTIQUITÉS

LOUIS XIII, coffre en V, fin XVIII. Pin couleur d'origine. Exceptionnel. 4 500\$ 450-928-0887

RESTAURATION

CRISTAL
Val St-Lambert, Daum, Waterford, Swarovski.
PORCELAINE
Royal Doulton, Lladro
Horloges, lampes et chandeliers
M. FIX-IT
cent de réparation
4652 boul. Décarie
www.themurfix.com
Depuis 1950

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 1-888-522-8848 (ext. sans frais) 4487 de la Roche-Mt-Royal.

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)
achète à domicile : arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

320 AMÉUBLEMENT

BIBLIO EN PIN FAIT MAIN.
9 pi. X 12 pi. Tabl. ajust. Couleur miel. 450-224-9304

390 DIVERS

RECHERCHE
albums, revues et grilles de broderies 19e-20e s., toutes provenances. Surtout Sajou miniatures. Usage privé. (514) 527-2968

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

RECHERCHE INTERVENANTS, ÉDUCATEURS OU PRÉPOSÉS
pour ressources hébergement personnes handicapées intellectuelles.
Taux horaire : 9\$. Faxer C.V. Stéphane Beauchamps.
514-642-6953

445 GARDERIES, GARDIENNES

RECHERCHONS GARDIENNE EXPÉRIMENTÉE
pour notre fille de 4 ans. Garderait à notre domicile 4 jrs/sem.
514-388-7480



URGENT

Agissez.
(514) 934-4846
fondationpourenfants.com

LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

LES PETITES ANNONCES
Téléphone : (514) 985-3322 Télécopieur : (514) 985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

LE DEVOIR

200\$ pour UN MOIS
Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 4 lignes de texte pour seulement 200\$.

50\$ la ligne supplémentaire. L'annonce est annulable en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LES PETITES ANNONCES
Téléphone : (514) 985-3322 Télécopieur : (514) 985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

LE DEVOIR

Propriétaires!

Logement à louer?
Propriété à vendre?

4 lignes de texte pour aussi peu que

835\$/jour*

* Sujet à certaines conditions. Téléphonez ou écrivez pour plus de détails.

Heure de tombée: 14h00 lun.-ven.

(514) 985-3322
petitesannonces@ledevoir.com

Un conseiller publicitaire est disponible pour vous renseigner sur notre éventail de forfaits.

LE DEVOIR

Environnement Canada

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

ALJOURD'HUI
Dégagement max -4

CE SOIR
Dégagement min -7

DIMANCHE
Ensoleillé max 2, min -7

LUNDI
Pluie ou neige max 4, min 1

MARDI
Ensoleillé max 1, min -5

La météo en un clin d'œil

Hier Normales
Max. 7 1.9
Min. -5 -6.0
Precip. 0.0 mm

Phases de la lune
3/20 3/28 4/5 4/12

Lever du soleil 6:11
Goucher du soleil 17:59
Indice UV 3
Indice UV 0-2 3-5 6-8 9-11 12-14 15-16 17-18 19-20 21-23 24-25 26-27 28-29 30-31

Description Faible Moyen Élevé Extrême

Canada

St-John's 11-1
Halifax 01-4
Ottawa -41-9
Toronto 01-8
Winnipeg -21-12
Edmonton -7-2
Regina 31-8
Vancouver 11-12
Whitehorse 11-12
Yellowknife -81-16

Le monde

New York 81-1
Chicago 101-11
Atlanta 171-1
Miami 2511-8
Los Angeles 2511-0
Rio de Janeiro 2812-3
Amsterdam 111-3
Moscou 41-2
Tokyo 141-8
Sydney 2512-0

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables

RECHERCHE
albums, revues et grilles de broderies 19e-20e s., toutes provenances. Surtout Sajou miniatures. Usage privé. (514) 527-2968

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL
www.meteo.ec.gc.ca

La météo canadienne sur le Web

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES
vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 45 000\$ à 75 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO.
(416) 975-5252 poste 305

550 VOYAGES

VOULEZ VOUS SKIER OU GOLFER ?
Condos à Banff et Tampa
727-781-2333
www.ParadiseHomeRentals.com

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR RETRAITÉ
pour vos projets de rénovation de A à Z. J. Massé : 514-745-0503

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

599 MESSAGES

NICOLE CHERCHE artiste-peintre connu rue Champagnour 1965-86. C.P. 51 557, 3848 Taschereau, Greenfield Park, J4V 3N8

VOUS AVEZ DONNÉ NAISSANCE
à une fille (Diane Boulard ?) le 17 juin 1950 à 3h10 à l'Hôpital de la Miséricorde. Êtes-vous ma mère?
litzib50@aol.com

DIANE BÉLISLE NOUS DIT AU REVOIR...

Un ange nous a quittés, pour mieux veiller sur nous.

Diane a lutté avec un immense courage contre le cancer. Elle est aujourd'hui délivrée de ses souffrances. Diane laisse dans le deuil sa fille Raphaëlle, Robert Desvignes, un grand ami, ses sœurs Josée et Marie-France, ses frères Yves, Mario et Alain, le reste de sa famille ainsi que tant d'amis et d'amies.

Diane vous invite
À un adieu chaleureux et réconfortant :

Samedi 13 mars 2004 à partir de 13 heures, Avec cérémonie débutant à 15 heures, À l'église des Pères Dominicains 2715 chemin de la Côte Sainte-Catherine à Montréal

Merci à toutes les personnes et tous les organismes qui l'ont aidée avec tant de générosité, et plus spécialement : Hôpital Général Juif, Entraide Ville-Marie, CLSC du Plateau Mont-Royal.

Des dons à 'Entraide Ville-Marie (272-7200) seront appréciés.

LES PETITES ANNONCES
Téléphone : (514) 985-3322 Télécopieur : (514) 985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

LE DEVOIR

Propriétaires!

Logement à louer?
Propriété à vendre?

4 lignes de texte pour aussi peu que

835\$/jour*

* Sujet

LE DEVOIR

LES SPORTS

Claude Julien estime que le Canadien est du pour battre les Leafs à Montréal

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Une visite des Maple Leafs de Toronto dans la Métropole un samedi soir n'est jamais banale. Le cinquième duel de la saison entre les deux équipes revêtira un cachet particulier, à l'approche des séries éliminatoires. Même l'impassable entraîneur du Canadien dissimulait mal sa fébrilité hier.

«La journée de samedi sera excitante», a lancé Claude Julien, à la suite de la séance d'entraînement de l'équipe à l'Auditorium de Verdun. «Ça fait un bout de temps qu'on n'a pas gagné contre les Leafs au Centre Bell. On est dus.»

La dernière victoire du Tricolore à Montréal remonte effectivement au 31 mars 2001, soit une disette de sept matchs (0-3-1). Cette saison, le Canadien a remporté le premier affrontement à Toronto (4-0, le 11 octobre) avant de perdre les quatre suivants.

«On aborde le match comme on l'a fait à l'occasion de notre dernier affrontement contre les Sénateurs d'Ottawa [victoire de 4-2 le 24 février], a repris Julien. On veut envoyer le message aux équipes qu'elles doivent nous prendre au sérieux et on veut aussi bâtir notre confiance dans le dernier droit de la saison.»

Julien sait surtout qu'en l'emportant, le Canadien (37-26-6-3) rétrécirait à trois points l'écart le séparant des Maple Leafs (38-

21-9-3) dans l'Est.

«On veut fournir une solide performance, a-t-il enchaîné. Je suis confiant que les gars seront prêts à relever le défi, même si on a connu des hauts et des bas dernièrement.»

Chez les joueurs, on a également le sentiment que l'affrontement représentera un avant-goût des séries éliminatoires.

«Il régnera une atmosphère des séries, c'est sûr, a reconnu José Théodore. Chaque fois qu'on s'affronte, ça donne des matchs excitants en raison de la rivalité.»

Le gardien a fait remarquer que le Canadien ne doit pas perdre sa concentration, d'autant qu'il se rappelle que les Maple Leafs avaient misé sur le soutien

de plusieurs partisans bruyants, scandant «Go Leafs go», à l'occasion de leur dernier passage au Centre Bell.

«On doit se concentrer sur la tâche à accomplir et éviter les distractions. Si on joue comme on en est capable, on peut battre n'importe quelle équipe.»

On lui a également fait remar-

quer que la rencontre pourrait même être le prélude d'une confrontation de premier tour en séries.

«C'est trop tôt pour envisager ça, a répondu Théodore. Il nous reste 10 matchs à jouer en saison régulière, pour améliorer notre position au classement. On sait que la possibilité existe, mais on n'y pense pas.»

Le combatif attaquant Steve Bégin s'attend à un match très intense. «C'est plaisant de jouer ces matchs-là, a-t-il dit. La foule embarque et ça nous donne de l'énergie. C'est comme si on avait un autre attaquant sur la patinoire.»

«On est chez nous et on devra imposer notre rythme, tout en faisant preuve de discipline, a-t-il ajouté. Ce sera aux Maple Leafs de s'adapter à notre style de jeu.»

Club vieillot

Les Maple Leafs ont ajouté à leur formation deux excellents vétérans par le biais des transactions, soit le défenseur Brian Leetch (36 ans) et le joueur de centre Ron Francis (41 ans).

D'un coup, la moyenne d'âge de l'équipe est passée à 31,4 ans. Il s'agit certes du «club de l'âge d'or» de la LNH. La moyenne d'âge du Canadien, à titre comparatif, est de 25 ans.

«Les Maple Leafs ont fait ce qu'ils devaient faire et nous aussi sommes allés chercher deux joueurs en Alex Kovalev et Jim Dowd, a simplement commenté Julien. On se préoccupe davantage de notre équipe que de ce que les autres font.»

La cohésion avec Kovalev sera meilleure à chaque match

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Mike Ribeiro estime que c'est une question de temps avant que la cohésion s'installe dans le trio qu'il complète avec Alex Kovalev et Michael Ryder.

«On ne peut pas porter de jugement après un seul match, a dit Ribeiro hier. C'était une première et on n'était pas habitué de jouer ensemble. Plus on va s'entraîner et jouer ensemble, mieux ça va aller. Déjà, on devrait voir une amélioration dès samedi et mardi prochain.»

Le meilleur compteur du Canadien est on ne peut plus entiché de patiner en compagnie du talentueux Russe.

«Il est assurément le meilleur joueur, celui au talent le plus brut, avec lequel je joue depuis mon arrivée chez le Canadien, a-t-il avancé. Mais je ne dois pas trop m'emballer parce que les choses peuvent changer rapidement.»

«Alex est un joueur complet qui va aider notre trio, a-t-il résumé. Je sais que les attentes des amateurs sont grandes à son endroit, mais on doit lui laisser le temps de s'adapter.»

Bien en selle au septième rang de l'Association est, le Canadien peut se permettre de faciliter la période d'adaptation de Kovalev.

«On va lui donner tout le temps, a réitéré l'entraîneur Claude Julien. Il a bien fait à son premier match, mais il va être meilleur quand il sera à l'aise. Il doit s'adapter à notre style de jeu qui est différent de celui que préconisaient les Rangers de New York et les Penguins de Pittsburgh, les deux dernières équipes dont il a porté les couleurs.»

«L'adaptation a été plus facile pour Jim Dowd, a-t-il renchérit, parce qu'il faisait partie d'une équipe, le Wild du Minnesota, qui joue le même style que nous.»

Meilleure équipe

Quant aux visiteurs au Centre Bell ce soir, Ribeiro a reconnu qu'ils forment une équipe améliorée par rapport au dernier affrontement du 21 février.

«Mais nous sommes aussi une meilleure équipe, a-t-il lancé du même souffle. On n'a pas bien joué dernièrement, mais on va être prêt. On a perdu notre dernier match à domicile, c'est à nous de nous ressaisir.»

Ribeiro a expliqué que le Canadien devra s'appliquer à freiner les Maple Leafs en zone centrale parce qu'ils exercez beaucoup de pression sur le porteur de la rondelle.

«C'est une équipe expérimentée et talentueuse, mais on augmentera nos chances de l'emporter en ralentissant leurs joueurs en zone neutre», a-t-il analysé.

Expos 4, Orioles 7

Peter Bergeron continue de surprendre

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Melbourne, Floride — La plus agréable surprise du camp, c'est Peter Bergeron. On lui accordait peu de chances de se tailler une place avec les Expos mais voilà qu'il est au plus fort de la course pour l'obtention du poste de voltigeur de centre et pour occuper le premier rang du rôle.

Bergeron est un joueur transformé cette année et c'était évident hier quand les Expos ont subi la défaite 7-4 contre les Orioles de Baltimore. Il s'est rendu sur les buts à trois reprises en cinq présences. Il a obtenu deux simples et reçu un but sur balles en plus de réussir un vol de but.

Sa moyenne s'élève maintenant à ,470 (9-en-19) et il a déjà inscrit sept points.

«Oui, je dirais que Bergeron est la plus agréable surprise jusqu'à maintenant, a reconnu Frank Robinson. Il a ouvert des yeux. Il est présentement le joueur qu'on croyait avoir il y a trois ans. C'est la première fois qu'il montre de la constance tôt au début du camp.»

«C'est encore tôt, a-t-il ajouté, mais il sait maintenant ce qu'il fait.»

Un bon début de camp est loin de faire une saison et bien sûr, Robinson s'est empressé de le rappeler.

«Il est toujours sous le microscope. Il y a beaucoup de joueurs ici et il doit continuer à jouer de la sorte.»

Bergeron, qui n'a que 26 ans, a frappé en lieu sûr lors des six matchs auxquels il a pris part dans la Ligue des pamplemousses.

«Il fait des contacts solides et dans le rectangle des frappeurs, il a le contrôle de la situation, a signalé Robinson. Il ne panique pas comme dans le passé alors

qu'il semblait indécis au bâton. C'était comme s'il se disait alors: «La balle s'en vient». Il s'élançait à la dernière minute. C'est maintenant un joueur différent. Il est présentement ce qu'on croyait qu'il deviendrait.»

Vargas: 70 lancers

Claudio Vargas a travaillé trois manches à son deuxième départ. Il a alloué deux points, trois coups sûrs et trois buts sur balles alors qu'il a effectué 70 lancers, 43 prises. Il a enregistré six retraits au bâton.

Vargas a concédé deux points à la première à la suite d'un simple de Mike Fontenot, un triple de David Segui et un roulant de Jay Gibbons.

«Ce n'est qu'à la troisième qu'il a commencé à lancer sans effort, a dit Robinson. Il a bien lancé à la troisième mais on se demandait ce qui n'allait pas lors des deux premières manches. Il n'avait pas sa bonne vélocité.»

Joey Eischen, qui a été mis au repos il y a quelques jours en raison de légers maux de coude, a travaillé à la quatrième. Il a cédé deux points et trois coups sûrs en une manche. «Il continue de solidifier son bras», a précisé Robinson.

Les Expos ont comblé des déficits de deux points à deux reprises, puis un circuit en solo de Tim Lincecum contre le droitier Jeff Farnsworth a brisé l'égalité de 4-4, à la septième.

Kurt Ainsworth, obtenu des Giants de San Francisco dans l'échange de Sidney Ponson en juillet 2003, était le partant des Orioles. En trois manches et deux tiers, il a alloué quatre points, deux mérites, cinq coups sûrs et un but sur balles.

Les Expos ont subi une troisième défaite en neuf matchs dans la Ligue des pamplemousses.

L'or pour Wotherspoon



REUTERS

LE PATINEUR canadien Jeremy Wotherspoon a remporté l'or et son coéquipier Mike Ireland a pris le bronze lors de la finale mondiale du 500 mètres sur longue piste hier à Séoul, en Corée du Sud. Wotherspoon, de Red Deer en Alberta, a enregistré un temps combiné de 70,790 secondes pour les deux rondes de 500 mètres, devançant le Russe Dmitry Lobkov. Ireland, de Winnipeg, suivait à 71,200. Chez les dames, Cindy Klassen, également de Winnipeg, a remporté l'argent sur la distance de 1500 mètres. D'autres compétitions sont prévues aujourd'hui et demain.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est

	G	P	NDP	BP	BC	Pts
Boston	34	16	14	7	181	161 89
Ottawa	37	19	9	5	232	156 88
Toronto	38	21	9	3	205	178 88
Montréal	37	26	6	3	186	165 83
Buffalo	31	31	6	2	184	190 70

Section Atlantique

Philadelphie	36	17	13	6	206	164 91
New Jersey	36	21	11	2	176	144 85
N.Y. Islanders	30	26	10	4	196	185 74
N.Y. Rangers	25	33	7	5	182	207 62
é-Pittsburgh	17	44	6	4	157	269 44

Section Sud-Est

y-Tampa Bay	40	17	8	5	209	159 93
Floride	25	29	14	3	155	184 67
Atlanta	27	33	7	3	186	214 64
Caroline	22	30	13	4	133	171 61
Washington	21	39	8	2	159	213 52

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	40	17	10	2	218	155 92
Nashville	33	26	9	2	183	185 77
St. Louis	32	26	10	2	162	172 76
é-Columbus	20	38	8	4	149	204 52
Chicago	18	36	9	6	162	212 51

Section Nord-Ouest

Colorado	36	17	12	5	211	167 89
Vancouver	36	21	9	4	200	168 85
Calgary	35	26	6	3	172	155 79
Edmonton	28	27	12	3	185	180 71
Minnesota	22	26	20	2	150	157 66

Section Pacifique

San Jose	34	19	11	6	181	157 85
Dallas	35	23	12	0	162	151 82
Los Angeles	27	19	16	7	181	178 77
Anaheim	25	28	9	8	157	180 67
Phoenix	20	29	16	5	172	211 61

é - éliminé d'une place dans les séries éliminatoires
y - champion de section

Hier

Chicago à Washington
Atlanta en Caroline
N.Y. Rangers à Tampa Bay
Vancouver à Edmonton
Colorado à Phoenix
N.Y. Islanders à Anaheim

Aujourd'hui

Buffalo à Boston, 12h
New Jersey à Philadelphie, 15h
Dallas à Detroit, 15h
Los Angeles à San Jose, 15h
Toronto à Montréal, 19h
Washington à Atlanta, 19h
Caroline à Tampa Bay, 19h30
N.Y. Rangers en Floride, 19h30
Columbus à St. Louis, 20h
Calgary à Nashville, 20h
Ottawa à Vancouver, 22h

Demain

Philadelphie à Pittsburgh, 15h
Dallas à Chicago, 15h
Phoenix au Colorado, 15h
Anaheim à Los Angeles, 16h
Nashville à Detroit, 19h
Calgary à St. Louis, 20h
Columbus au Minnesota, 20h
Ottawa à Edmonton, 20h

Lundi

Toronto à Buffalo, 19h
New Jersey à N.Y. Rangers, 19h
Caroline à Atlanta, 19h30

Mardi

N.Y. Islanders à Tampa Bay, 19h
Boston à Toronto, 19h30
Colorado à Montréal, 19h30
Washington à Pittsburgh, 19h30
Calgary à Detroit, 19h30
Ottawa au Minnesota, 20h
San Jose à Dallas, 20h30
Columbus à Edmonton, 21h
Anaheim à Phoenix, 21h
Nashville à Vancouver, 22h
St. Louis à Los Angeles, 22h30

Tournoi de tennis d'Indian Wells

Les joueurs espagnols en deuil

AGENCE FRANCE-PRESSE

Indian Wells, États-Unis — Les joueurs espagnols qui disputent le Masters Series de l'ATP et leurs compatriotes inscrites au tournoi de tennis d'Indian Wells du circuit féminin ont porté hier un crêpe noir en signe de deuil après les attentats de Madrid, qui ont fait 199 morts et 1400 blessés.

L'ATP et le circuit féminin WTA ont aussi présenté leurs condoléances aux victimes des attentats de Madrid. «Nous avons beaucoup de joueurs originaires de la région, ont écrit les responsables dans un communiqué. Nos pensées et nos prières vont vers eux, leurs familles, la ville de Madrid et toutes les victimes de cet acte insensé.»

Pour sa part, Conchita Martínez, qui a appris la nouvelle de l'attentat sur Internet, a affirmé: «Dieu merci, tous mes amis sont sains et saufs.»

«C'est la pire chose à faire au monde. Nous pouvons vivre en paix mais eux, ils n'en veulent pas. Tout le monde va être inquiet maintenant», a pour sa part commenté Feliciano Lopez, un natif de Madrid.

Le tournoi d'Indian Wells comptant pour le circuit féminin et doté de 2,1 millions de dollars a démarré mercredi, deux jours avant le Masters Series de l'ATP doté de 2,8 millions de dollars.

HOCKEY

Le cas de Todd Bertuzzi sera étudié en vue de la Coupe du monde

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Hockey Canada a révélé ses plans en vue de la Coupe du monde et une de ses priorités est de redonner du lustre à un sport entaché par l'incident Todd Bertuzzi, dont une des retombées est la forte possibilité que ce dernier ne soit pas invité à porter les couleurs de l'équipe nationale.

«C'est que tout est affaire de respect», a mentionné le président de Hockey Canada Bob Nicholson en conférence de presse hier.

«Et ça ne concerne pas que la Ligue nationale, mais le hockey et la société en général. Il nous faut ravoir le respect et peut-être pouvons-nous nous servir de l'affaire Bertuzzi pour entreprendre la reconquête.»

Le camp d'entraînement de l'équipe canadienne va s'ouvrir le 20 août, à Ottawa.

Nicholson s'est récemment entretenu avec le chef entraîneur Pat

Quinn et ses adjoints Jacques Martin et Ken Hitchcock afin de s'assurer que les relations ne soient pas tendues.

«Tout ce qui s'est passé depuis 10 ou 12 jours n'est pas bon pour le hockey», a constaté Nicholson.

«On aime le hockey dans ce pays et tout ce qui le concerne se retrouve à la une. Il faut convaincre des enfants à continuer à jouer au hockey en améliorant la notion de respect.»

Selon Nicholson, c'est la LNH et l'Association des joueurs qui auront le dernier mot à savoir si Bertuzzi a sa place à la Coupe du monde. On a jusqu'au 15 mai pour annoncer la composition de la formation de 23 ou 25 joueurs et le nom de Bertuzzi fait partie de la liste préliminaire.

«Son cas va certainement être discuté», a prévu Nicholson.

Le premier match de la Coupe du monde opposera le Canada aux États-Unis au Centre Bell, le 31 août.

CYCLISME

Jeanson poursuit son bras de fer avec les dirigeants de la FQSC

La cycliste a fait une demande de licence à USA Cycling, qui lui a été émise le 27 février. Elle demeure cependant membre de l'équipe nationale du Canada.

PRESSE CANADIENNE

Le torchon brûle toujours entre la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) et Geneviève Jeanson. Au point où la cycliste de Lachine a cru bon, hier, de faire le point sur les motifs qui l'ont amené à demander sa licence auprès de la fédération américaine.

Contrairement aux prétentions de la FQSC, Jeanson soutient qu'elle a fourni toutes les informations pertinentes quant à son état de santé et qu'on n'aurait donc pas dû lui refuser sa licence.

«Je me suis volontairement engagée à transmettre des profils sanguins extraits de mes dossiers médicaux depuis 1999», a expliqué Jeanson dans un communiqué émis par son équipe Rona.

La FQSC a pourtant décidé à la mi-février de ne pas lui accorder sa licence pour 2004 sous prétexte d'un «dossier incomplet».

En conséquence, Jeanson a retiré sa demande de licence à la FQSC, le 19 février, pour en faire une à USA Cycling, qui lui a été émise le 27 février. Elle demeure membre de l'équipe nationale du Canada et continuera de porter les couleurs du Canada quand elle participera à des championnats du monde ou aux Jeux olympiques.

«Une licence de coureur, c'est comme un permis de conduire», a indiqué Pierre Hutsebault, directeur général de l'Association cycliste canadienne (ACC) dans le communiqué émis par l'équipe de Jeanson. «On l'obtient là où on habite, mais ça ne change pas notre nationalité. Or Geneviève habite aux États-Unis la majorité de l'année.»

Jeanson a été placée sous haute surveillance depuis qu'on lui a interdit de prendre le départ de la course féminine aux championnats du monde à Hamilton, le 11 octobre dernier, en raison

d'un taux d'hématocrite trop élevé selon les critères de l'Union cycliste internationale (UCI). L'analyse d'un échantillon d'urine, prélevé le jour même, n'a pas révélé la présence d'une substance interdite. L'UCI lui a rendu sa licence le 24 novembre après qu'un nouveau test sanguin ait révélé une valeur hématocrite inférieure à la valeur limite.

«En ce qui a trait aux règlements du sport cycliste, Jeanson était en règle. Mais la pratique à l'Association cycliste canadienne [ACC] est de laisser aux provinces le soin d'émettre les licences à leurs membres», a poursuivi Hutsebault.

«Sa démarche pour obtenir une licence aux États-Unis est également conforme au règlement de l'UCI. Là-bas, comme au Canada, elle sera soumise à des programmes et contrôles antidopage, qui seront renforcés en 2004 à la suite de l'adoption du code de l'Agence mondiale antidopage.»